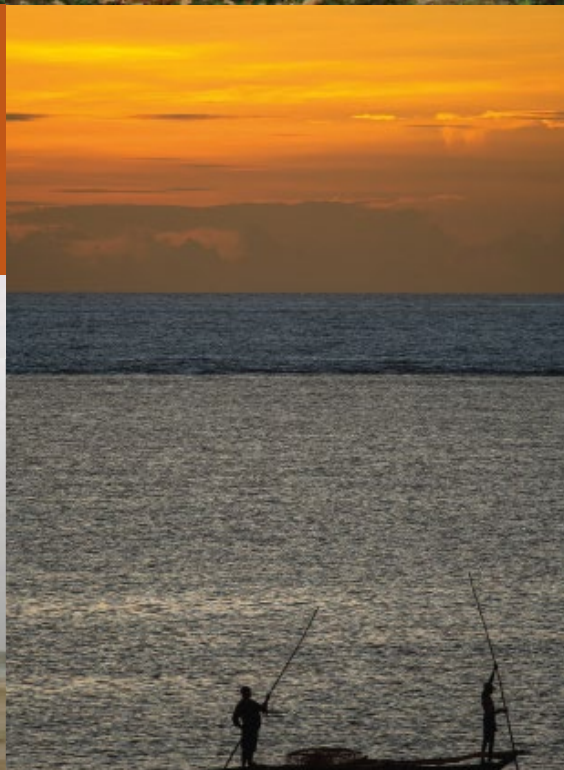


Livret sur le suivi et évaluation de la construction de la paix environnementale



ENVIRONMENTAL
LAW • INSTITUTE®





Remerciements

Ce livret a été préparé par Carl Bruch (Environmental Law Institute [ELI]), Amanda Woomer (Environmental Peacebuilding Association et Universalia), Buket Altınçelep (ELI) et Erica Key (Future Earth).

Isabel Stack, Shehla Chowdhury, Tori Rickman et Defne Ulusoy ont pris en charge la recherche et l'édition. Shaadee Ahmadnia et Marie Sylviane Mavrikios ont pris en charge l'édition. El Bando Creativo a été chargé de la mise en page. Isabel Stack et Evan Odoms ont pris en charge le développement graphique et la mise en page. La traduction en français et en espagnol a été assurée par AngloServicios.

Le groupe consultatif du projet – composé d'Eric Abitbol, Maria Bang, Jessica Baumgardner-Zuzik, Tim Ehlinger, David Jensen, Erica Key, Francine Madden, Shanna McClain, Héctor Morales Muñoz, Martha Mutisi, Tamra Pearson d'Estrée, Divine Shingirai Chakombera et Juha Uitto – a pris en charge et a apporté ses commentaires dès le stade des ébauches et tout au long du processus.

La réalisation de ce livret (et de l'ensemble de la boîte à outils) a été possible grâce à une subvention « Suivi et évaluation des interventions pour la consolidation de la paix environnementale : meilleures pratiques et étapes pour professionnels » (subvention G-2001-21743) attribuée par l'Institut pour la paix des États-Unis (United States Institute of Peace [USIP]).

Les avis, résultats et conclusions ou recommandations exprimées dans cette boîte à outils sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'USIP.





© **2023 Environmental Law Institute**

November 2023

ISBN: 978-1-58576-256-9 (English, print)

978-1-58576-257-6 (Spanish, print)

978-1-58576-258-3 (French, print)

978-1-58576-259-0 (English, e-book)

978-1-58576-260-6 (Spanish, e-book)

978-1-58576-261-3 (French, e-book)

This publication may be reproduced in whole or in part and in any form for educational or non-profit services without special permission from the copyright holder, provided acknowledgement of the source is made. The Environmental Law Institute (ELI) would appreciate receiving a copy of any publication that uses this publication as a source.

No use of this publication may be made for resale or any other commercial purpose whatsoever without prior written permission from the Environmental Law Institute. Applications for such permission, with a statement of the purpose and extent of the reproduction, should be addressed to orders@eli.org.

This Primer accompanies the *Toolkit on Monitoring and Evaluation of Environmental Peacebuilding*. Copyright © Environmental Law Institute, November 2023





Table des matières

0.1. Introduction	6
0.2. Consolidation de la paix environnementale	8
A. Caractéristiques clés des interventions de construction de la paix environnementale	14
B. Activités communes dans la construction de la paix environnementale	15
0.3. Suivi et évaluation	20
A. Objectifs du suivi et évaluation	23
B. Considérations sur le suivi et l'évaluation	27
0.4. Les défis du suivi et évaluation de la consolidation de la paix environnementale	28
Références	37





0.1.

Introduction

Ce livret complète les Outils pour le suivi et évaluation de la consolidation de la paix environnementale. En outre, il fournit des informations contextuelles sur les concepts clés liés au suivi et à l'évaluation (S&E) de la consolidation de la paix environnementale. Ceux qui maîtrisent déjà le S&E et la consolidation de la paix environnementale peuvent passer directement à la boîte à outils, tandis que les artisans de la paix environnementale qui débutent dans S&E ainsi que les professionnels du S&E sont encouragés à lire les sections correspondantes.

Au cours des trois dernières décennies, un nombre croissant d'expériences et d'études ont mis en évidence les multiples façons dont l'environnement, les conflits et la paix sont interdépendants. Ces études s'étendent des causes environnementales des conflits (telles que la malédiction des ressources¹, les guerres de l'eau et la sécurité climatique) aux « ressources des conflits »², ainsi qu'aux impacts environnementaux des conflits, à la coopération environnementale dans la consolidation de la paix et aux dimensions environnementales de l'après-conflit. L'étendue des études est considérable.

1. La malédiction des ressources décrit la corrélation négative observée entre la richesse d'un pays en termes de ressources naturelles et son « bien-être économique, social ou politique » (Ross, 2015, p. 240). Pour plus d'informations, voir le glossaire en annexe aux Outils.

2. Les ressources du conflit sont les ressources naturelles dont l'extraction, l'exploitation et le commerce génèrent des revenus qui financent et/ou soutiennent des conflits armés (UN DPA & UNEP, 2015 ; voir aussi Global Witness, 2014). Pour plus d'informations, voir le glossaire en annexe aux Outils.

En plus d'une collection impressionnante d'études de cas et d'anecdotes, les analyses quantitatives ont mis en évidence quelques points importants :



Entre 1946 et 2008, les ressources naturelles ont été impliquées dans au moins

40%

de tous les conflits intraétatiques ; certaines années, ils ont atteint

65%

selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP, 2009).



Les conflits liés aux ressources naturelles risquent davantage de se répéter et se produisent deux fois plus vite que les cas non liés aux ressources naturelles (Rustad & Binningsbo, 2012).



Entre 1989 et 2018, les combattants de

plus de 35

conflits armés majeurs (soit des conflits ayant fait plus de 1 000 morts liés aux combats) ont utilisé les profits de diverses ressources naturelles pour financer leurs efforts (Bruch et al., 2019). Cela s'étend des diamants, de l'or, du bois et du coltan (que beaucoup de personnes connaissent) aux bananes, champignons, marbre et autres ressources conflictuelles moins connues.



Depuis 1945, environ

15%

des accords de paix comprenaient des dispositions à propos de l'environnement et des ressources naturelles (Blundell & Harwell, 2016). Entre 1989 et 2005, ce pourcentage est passé à

50%

Depuis 2005, tous les principaux accords de paix ont inclus des dispositions environnementales, et souvent plus d'une.



De 1946 à 2018, 336 résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, soit

14.4%

de toutes les résolutions, ont traité des ressources naturelles et/ou de l'environnement (Aldinger, Bruch & Yazykova, 2018). Il est surprenant que 89 % de ces résolutions soient opérationnelles.

Bien que ces chiffres montrent que l'importance de lier l'environnement et la paix est bien connue, le défi a été de savoir quelles solutions de consolidation de la paix environnementale pourraient fonctionner et dans quelles circonstances. Compte tenu de cette base empirique limitée, les efforts de consolidation de la paix environnementale ont eu des résultats très mitigés ; les praticiens ont dû innover car la théorie était à la traîne. Avec un corpus d'expériences croissant dans la construction de la paix environnementale, les chercheurs comme les professionnels commencent à analyser ces expériences et à y réfléchir.



0.2.

Consolidation de la paix environnementale

La consolidation de la paix environnementale est un nouveau domaine dynamique de pratique et de recherche à l'intersection de l'environnement, des conflits et de la paix.

Il n'y a toujours pas de définition standard de la « consolidation de la paix environnementale ». Aux fins de ce livret et de la boîte à outils, la construction de la paix environnementale peut être définie comme :

Un métacadre comprenant de multiples approches et voies par lesquelles la gestion des problèmes environnementaux est intégrée et peut soutenir la prévention, l'atténuation, la résolution et le rétablissement des conflits (Ide et al., 2021, p. 2-3).³

En tant que pratique, la consolidation de la paix environnementale est issue d'expériences diverses (dont beaucoup n'ont pas été formellement identifiées comme relevant de la consolidation de la paix environnementale). En tant que domaine de recherche, la consolidation de la paix environnementale s'est développée grâce à des recherches empiriques, des analyses statistiques, des études de cas, des articles de synthèse et des rapports avec des contributions de praticiens et d'universitaires.⁴ L'échange d'expériences, d'apprentissages et de connaissances entre professionnels, chercheurs et décideurs est essentiel pour une évolution continue de la consolidation de la paix environnementale.

La consolidation de la paix environnementale comprend à la fois (1) les dimensions environnementales de la consolidation de la paix et (2) les dimensions de paix et de sécurité du travail axé sur l'environnement.

3. Pour un résumé plus détaillé de la construction de la paix environnementale et ses dimensions, voir Bruch, Jensen & Emma (2022).

4. Pour un bref historique de l'apparition de la construction de la paix environnementale, voir Ide et al. (2021) et Bruch et al. (2019).

Aussi cherche-t-on à renforcer la consolidation de la paix en tenant compte des facteurs environnementaux tels que les risques de conflit et les opportunités de consolidation de la paix. La figure 0.1 illustre ces facteurs, montrant les risques au-dessus de la courbe en rouge et les opportunités en dessous de la courbe en noir. Les activités liées à ces opportunités sont courantes dans de nombreuses interventions de consolidation de la paix environnementale et seront discutées plus en détail ci-dessous.

En même temps, la consolidation de la paix environnementale englobe les dimensions de paix et de sécurité du travail axé sur l'environnement, y compris le développement durable, la gestion des ressources naturelles, la conservation de l'environnement et le changement climatique. Cette idée est incluse dans l'objectif de développement durable (ODD) 16, qui est un objectif transversal pour « promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, faciliter l'accès à la justice pour tous et construire des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux ». ⁵ L'ODD 16 reconnaît que la paix est essentielle pour le développement durable. Il existe de nombreux exemples de travail de conservation de l'environnement et de lutte contre le changement climatique qui intègrent une perspective de consolidation de la paix.

Les liens entre la paix et les conflits et les ODD sont beaucoup plus larges que l'ODD 16. L'analyse des 17 ODD et de leurs 169 cibles montre que tous les ODD affectent et sont affectés par la consolidation de la paix environnementale (voir figure 0.2). ⁶ La plupart de ces liens se renforcent mutuellement. Dans

la figure 0.2, les chiffres indiquent la proportion d'un objectif spécifique qui est affecté par la consolidation de la paix environnementale (flèche qui tend de « Consolidation de la paix environnementale » vers l'objectif) et qui affecte cette dernière (flèche pointant de la cible vers « Construire la paix environnementale »). Dans certains cas, la consolidation de la paix environnementale peut affecter un objectif, tandis que les efforts pour atteindre l'objectif peuvent ne pas nécessairement affecter la consolidation de la paix environnementale, et vice versa.



La sensibilité aux conflits est une approche essentielle de la programmation de la consolidation de la paix environnementale qui intègre les considérations de paix et de sécurité dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. Bref, la programmation sensible aux conflits reconnaît que même des interventions bien intentionnées peuvent être affectées par un conflit, voire le créer ou l'exacerber (Ide et al., 2021, p. 2-3). Par conséquent, il est essentiel que ceux qui conçoivent, mettent en œuvre, surveillent et évaluent les programmes de consolidation de la paix environnementale analysent, comprennent et programment en fonction du contexte du conflit. Les organisations qui ne le font pas risquent l'échec du projet ainsi que des impacts négatifs potentiellement graves dans le contexte du conflit et des atteintes à leur réputation (GEF IEO 2020).

5. UNGA 2015, objectif 16.

6. GEF IEO, 2020.

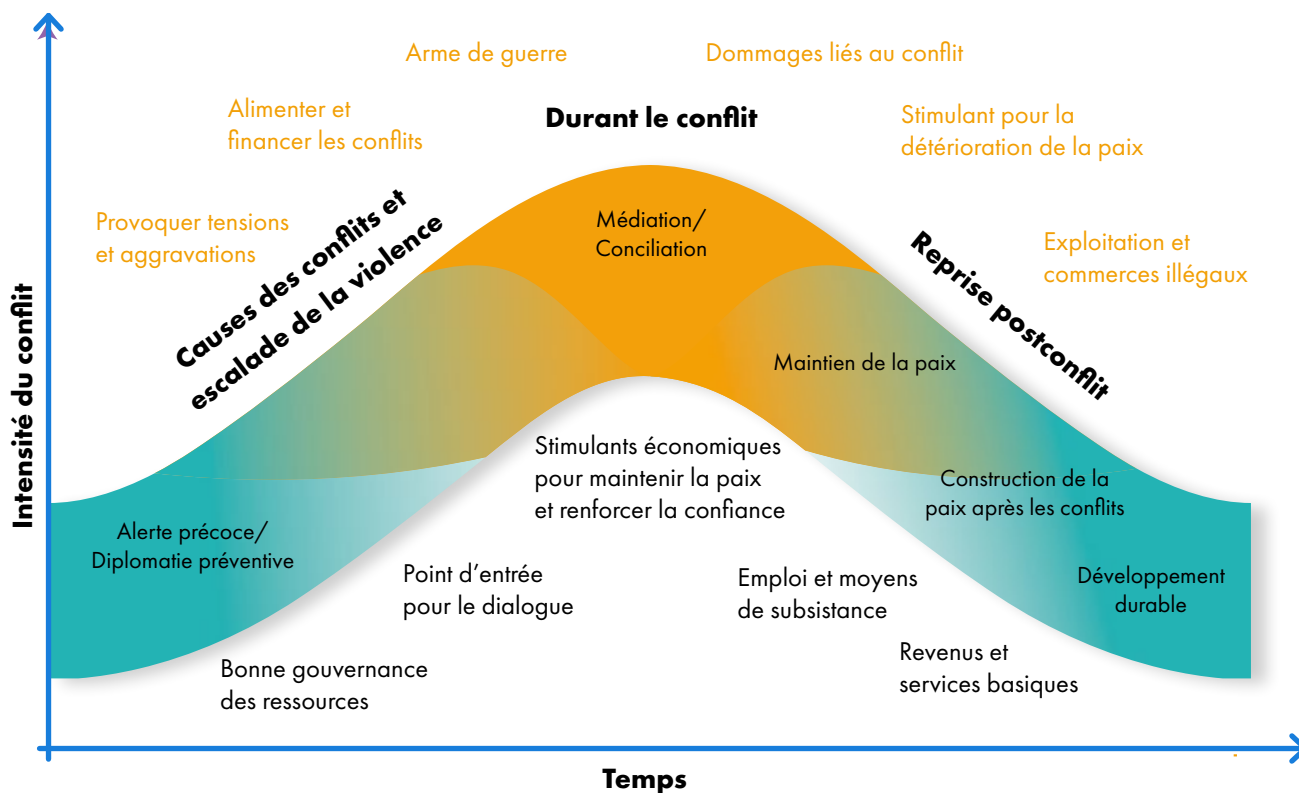


Figure 0.1 : Dimensions environnementales des conflits et paix.
Source : Bruch et al., 2019, p. 10144.

La consolidation de la paix environnementale tente souvent d'adopter une approche systémique, améliorant les liens entre les différentes interventions (par exemple les acteurs humanitaires, de sécurité, de développement et environnementaux), **ainsi que les liens dans le temps** (avant, pendant et après le conflit). Il est reconnu, par exemple, que les activités de rétablissement des moyens de subsistance après un conflit seront plus efficaces lorsqu'elles sont conçues en tenant compte des causes pertinentes du conflit (telles que la répartition inégale des terres), de ce qui s'est produit pendant le conflit (comme la déforestation et l'accaparement des terres) et de ce qui s'est passé depuis le conflit (comme un accord de paix établissant un processus de redistribution des terres). Les efforts de consolidation de la paix environnementale peuvent également reconnaître que les efforts visant à réintégrer les ex-combat-

tants, à renforcer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire, à reconstruire l'économie et à réformer la gouvernance peuvent tous être liés à la même ressource naturelle limitée (comme cela s'est produit, par exemple, avec les ressources forestières au Liberia).

La relation entre environnement et paix/conflit peut fonctionner dans les deux directions causales. L'environnement peut être à la fois cause contributive d'un conflit armé (par exemple par sa rareté et sa dégradation) et victime (par exemple par le pillage et les attaques) de ce même conflit. De même, après un conflit, les ressources naturelles peuvent être un atout pour le rétablissement post conflit ou une incitation pour les ennemis de la paix.

Comme l'illustre la figure 0.1, la consolidation de la paix environnementale comprend des

activités avant, pendant et après le conflit. Les efforts de consolidation de la paix environnementale se concentrent souvent sur la consolidation de la paix après les conflits, tentant de les transformer et de consolider la paix. Les efforts de ce genre vont de l'assurance de la sécurité (par exemple par la fourniture de moyens agricoles de subsistance à la réintégration des combattants et à la sécurisation des ressources du conflit), à la mise en disposition de services de base (en particulier autour de l'eau et de l'assainissement, mais aussi souvent de l'énergie), à l'amélioration des moyens de subsistance, à la

reprise économique et à la gouvernance inclusive (en particulier autour des terres, des minéraux et des forêts) [Bruch, Jensen et Emma, 2022]. Dans certains cas, la consolidation de la paix environnementale tente de limiter les causes sous-jacentes du conflit (par exemple par le biais de processus de réforme agraire), tandis que dans d'autres elle aborde les répercussions du conflit (par exemple le reboisement en Afghanistan), et dans d'autres encore elle apporte les dividendes de la paix (par exemple la mise en disposition de services d'eau après un conflit).



Figure 0.2: Relation entre les ODDs et la construction de paix environnementale.

Fuente: GEF IEO, 2020.

Note: Les chiffres indiquent la proportion d'un objectif particulier affectée par la consolidation de la paix environnementale (flèche pointant vers l'objectif) et qui affectent la consolidation de la paix environnementale (flèche pointant vers « Consolidation de la paix environnementale »).

La consolidation de la paix environnementale met régulièrement l'accent sur la coopération, l'inclusion et le renforcement de la confiance pour construire une paix positive autour d'intérêts environnementaux partagés. Dans de nombreux cas, les ressources d'eau partagées ont servi de cadre à la coopération (Conca et Dabelko, 2002). Par exemple, le projet « Good Water Neighbours » d'EcoPeace Middle East illustre comment les échanges sur des problèmes environnementaux peuvent modifier les attitudes et les comportements, soutenant les changements sociopolitiques et l'alignement des politiques (Dresse et al., 2019 ; Mehyar et al., 2014).

Depuis sa création, en 2001, ce projet a promu la gestion durable de l'eau parmi les communautés israéliennes, jordaniennes et palestiniennes. De nombreux ateliers de formation et visites de terrain transfrontaliers ont été organisés en vue de favoriser un sentiment d'identité partagée basé sur l'interdépendance des ressources en eau régionales. Il existe également de nombreuses expériences coopératives de consolidation de la paix liées aux aires protégées et à la biodiversité.⁷ Des intérêts environnementaux partagés – y compris ceux liés au changement climatique – peuvent unir d'anciens adversaires. Par exemple, lors du sommet de Malte, le président américain de l'époque, George W. Bush, a souligné que le chan-

7. Voir par exemple Westrik, 2015 ; Walters, 2015 ; Kakabadse, Caillaux et Dumas, 2016 ; Carius, 2007.

Beaucoup de personnes œuvrent à la paix environnementale, même s'ils ne la désignent pas par ce nom. Cela est dû, d'une part, à la nouveauté relative du domaine et, d'autre part, à son caractère interdisciplinaire. Par conséquent, les praticiens et les universitaires utilisent une variété de termes pour décrire leur travail à l'intersection de l'environnement, des conflits et de la paix. Certains termes sont assez courants et simples, tels que la « sécurité climatique », la « diplomatie environnementale », la « diplomatie verte », la « diplomatie scientifique », le « maintien de la paix environnementale » et l'« écologie de la paix ». D'autres sont moins clairs et peuvent inclure les moyens de subsistance, la relance économique, la gouvernance inclusive, la sécurité alimentaire, les services de base, la construction de confiance, entre autres – leur lien avec la consolidation de la paix environnementale n'étant clair qu'après un examen du contexte et du travail lui-même..

Ce livret et la boîte à outils adoptent une approche fonctionnelle de la consolidation de la paix environnementale : quelle que soit la terminologie adoptée, **une activité est susceptible d'être une activité de consolidation de la paix environnementale si elle a à la fois une dimension environnementale ou de préservation des ressources naturelles et une dimension paix/conflit ou sécurité.** Les dimensions peuvent être intentionnelles (par exemple la conception d'un projet pour favoriser la coopération et instaurer la confiance autour d'intérêts environnementaux partagés) ou contextuelles (par exemple la programmation environnementale dans une situation postconflit).



gement climatique était un domaine de coopération accrue entre les États-Unis et l'URSS à l'issue de la guerre froide (Bruch et al., 2019).

La consolidation de la paix environnementale opère dans un large éventail de contextes de conflit – des conflits armés et des guerres aux conflits sociaux et aux environnements politiquement fragiles – et **à de multiples échelles** échelles allant du local (comme la coopération entre les communautés en conflit au Pakistan, en Indonésie, au Rwanda et au Nicaragua) au national et à l'international. Par exemple, depuis la fin des années 1990, le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a mené des évaluations environnementales postconflit et promu l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de consolidation de la paix postconflit dans plus de 20 zones postconflit (Jensen, 2012). Ces évaluations et la programmation subséquente sont diverses et reflètent les réalités et les besoins contextuels particuliers de chaque lieu. Par exemple, l'évaluation et la programmation de l'Afghanistan portaient sur les terres fertiles, les routes, les forêts, les aires protégées, les ressources en eau, les infrastructures environnementales urbaines, la gestion des déchets et la capacité institutionnelle de gouvernance environnementale. En revanche, dans l'ex-République de Yougoslavie, les travaux du PNUE se sont concentrés sur les installations industrielles et les points chauds environnementaux.



Il convient également de noter que la **consolidation de la paix environnementale implique des ressources naturelles renouvelables** (telles que la terre, l'eau et la pêche), **des ressources naturelles non renouvelables** (telles que les minéraux, le pétrole et le gaz) **et des écosystèmes** (y compris les services climatiques et écosystémiques) [Bruch et al., 2019]. Chaque dimension environnementale a ses propres caractéristiques (importance pour la vie, valeur économique, accessibilité, extension géographique, etc.) qui façonnent son potentiel à la fois de conflit et de construction de la paix.

La valeur des ressources naturelles peut varier à différentes étapes du conflit ou de la consolidation de la paix, et à des fins différentes. Les ressources importantes pour la reprise macroéconomique peuvent être différentes de celles qui comptent pour la subsistance. Par exemple, dans l'Angola d'après-guerre, plus de 99 % des exportations du pays – qui génèrent des revenus substantiels pour le gouvernement – provenaient du pétrole, du gaz et des pierres précieuses (en particulier les diamants) ; or plus de 80 % de la main-d'œuvre angolaise travaillait dans le secteur agricole (Baumgartner, 2016).

Dans de nombreux cas, une ressource naturelle particulière est importante à la fois pour la reprise macroéconomique et pour la subsistance. Parfois, il existe des synergies, comme en Côte d'Ivoire, où le cacao a contribué pour un pourcentage substantiel à la fois aux revenus de subsistance et au revenu national (Yoboué, 2016). Souvent, cependant, il existe une possibilité de concurrence pour l'accès et l'utilisation des ressources naturelles, comme avec les forêts au Liberia et au Soudan du Sud, les terres en Sierra Leone et l'exploitation minière en République démocratique du Congo (RDC). Dans de tels cas, les agriculteurs artisanaux et les mineurs peuvent

concurrer les opérations commerciales à grande échelle, ce qui peut conduire à des conflits sociaux qui peuvent rapidement dégénérer en violence.

Enfin, les efforts de consolidation de la paix environnementale aboutissent à une paix à la fois négative et positive. La paix négative est « l'absence de violence, l'absence de guerre », tandis que la paix positive est « l'intégration de la société humaine » (Galtung, 1964, p. 2). La paix positive va au-delà de l'absence de violence et se centre sur les attitudes, les institutions, les structures et les relations qui créent les conditions d'une paix durable (Institute for Economics and Peace, 2020). Le travail de consolidation de la paix environnementale peut tenter de limiter la violence en assurant le suivi des ressources et des routes commerciales conflictuelles (contribuant à la paix négative) et en créant un contexte de coopération et d'intégration (contribuant à la paix positive).

A. Caractéristiques clés des interventions de construction de la paix environnementale

La consolidation de la paix environnementale opère dans un large éventail de secteurs sociaux et économiques. Et les interventions de consolidation de la paix environnementale répondent à trois caractéristiques clés, à des degrés divers toutefois.



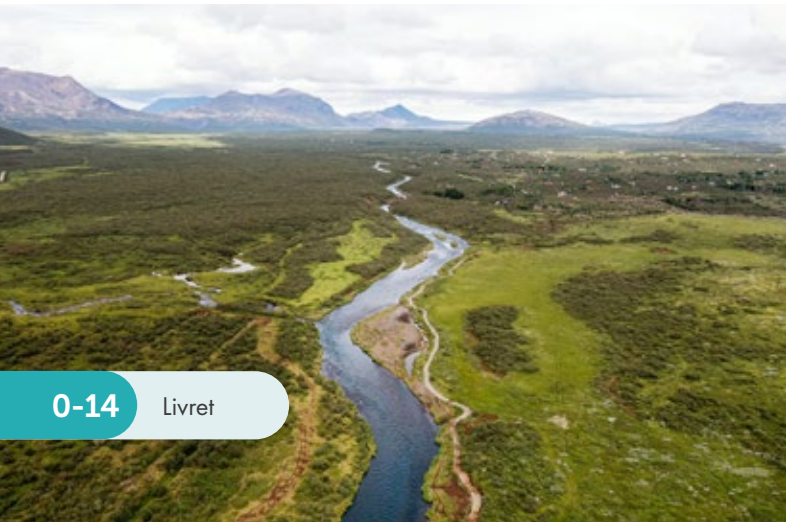
Premièrement, la consolidation de la paix environnementale **doit être inclusive et participative.** La consolidation de la paix environnementale cherche à intégrer diverses voix et perspectives

par le biais de processus participatifs qui incluent la société civile, les peuples autochtones, différents genres, et autres. Les approches participatives reconnaissent l'agence et la capacité qui existent au niveau local. Cet élément est essentiel pour organiser une intervention gagnant-gagnant, équitable et transparente qui puisse relever les défis auxquels sont confrontés les groupes socialement et économiquement marginalisés, en particulier ceux qui sont affectés par la répartition inégale des ressources naturelles et de l'environnement ou par les difficultés d'accès à celles-ci. (Ide et al., 2021).

Deuxièmement, **la consolidation de la paix environnementale cherche à adopter une approche systémique**⁸ En tant que telle, cette démarche est à la fois prospective et rétrospective, avec des approches descendantes et ascendantes (Bruch et al., 2019). Une approche de systèmes est fondamentale pour comprendre les multiples façons dont les questions environnementales affectent et sont affectées par la paix et les conflits. Elle façonne également la manière dont les systèmes de S&E sont compris, conçus et mis en œuvre⁹. Afin de tenir compte des nouvelles dynamiques contextuelles et de permettre

8. Une approche systémique est un cadre conceptuel et opérationnel pour comprendre et gérer des situations dans lesquelles il existe de multiples éléments et dynamiques interagissant, souvent caractérisés par des boucles de rétroaction et une gestion adaptative (von Bertalanffy, 1968 ; Senge, 1990 ; Richmond, 1993 ; Sweeny et Stermann, 2000).

9. Pour plus d'information sur les approches complexes et les approches de systèmes, voir le chapitre 2 de la boîte à outils.



les corrections de trajectoires correspondantes, les interventions de consolidation de la paix environnementale peuvent adopter des systèmes d'alerte précoce, des théories de changement dynamiques et une gestion adaptative avec un suivi robuste ou des évaluations en temps réel qui permettent une correction de trajectoires.

Troisièmement, **la consolidation de la paix environnementale doit être sensible aux conflits et tenir compte de l'économie politique et des relations de pouvoir.** Un examen de l'économie politique et des relations de pouvoir est essentiel pour comprendre de nombreux conflits qui sont motivés par des griefs liés à un accès inégal à la terre, à la forêt, à l'eau et à d'autres ressources naturelles (Dresse et al., 2019).

B. Activités communes dans la construction de paix environnementale

Bien que la consolidation de la paix environnementale englobe un large éventail d'objectifs, de techniques et de méthodes, ils peuvent être regroupés comme suit :

10. Une théorie du changement est un outil méthodologique permettant de décrire comment et pourquoi un changement souhaité se produit dans un contexte spécifique (Taplin et Clarke, 2012 ; Brest, 2010). Elle identifie également les objectifs à atteindre à long terme ainsi que les résultats, et souvent les produits et les activités à réaliser pour que les objectifs se concrétisent, et montre comment ils sont liés de manière causale.
11. Pour une revue des théories du changement les plus courantes en matière de construction de la paix environnementale, voir le chapitre 2 de la boîte à outils.



Prévenir les conflits liés au territoire et aux autres ressources naturelles en fournissant des forces de maintien de la paix et en sécurisant les sites d'extraction des ressources du conflit qui pourraient financer de nouveaux actes de violence (Bruch, Muffett et Nichols, 2016 ; Lujala et Rustad, 2012).



Fournir des dividendes de la paix grâce à des gains rapides, tels que ceux qui soutiennent les moyens de subsistance, fournissent des services de base (eau, assainissement et énergie) et offrent des emplois temporaires aux ex-combattants réintégrés (par exemple, McCandless, 2012). Et



Construire une paix positive en considérant les défis environnementaux partagés comme des incitations à la résolution conjointe des problèmes et au renforcement de la confiance, et en soutenant autrement les fondements d'une paix durable (par exemple, Krampe, Hegazi et VanDeveer, 2021 ; Ide et al., 2021 ; Conca et Dabelko, 2002 ; Bruch, Muffett et Nichols, 2016 ; Young et Goldman, 2015).

Chacun de ces groupes d'activités de consolidation de la paix environnementale a ses propres théories du changement¹⁰, avec différents niveaux de preuve concernant leur efficacité respective.¹¹

Dans la pratique, les activités de consolidation de la paix environnementale promeuvent souvent des objectifs sectoriels spécifiques. S'appuyant sur l'expérience de plusieurs pays touchés par un conflit, le Secrétaire général des Nations unies a identifié quatre domaines clés d'activités de consolidation de la paix au lendemain d'un conflit : établir la sécurité, fournir des services de base, restaurer l'économie et les moyens de subsistance, et reconstruire des processus de gouvernance et de politiques inclusifs (SGNU, 2009, 2010, 2012). Chacun de ces domaines de consolidation de la paix a des dimensions environnementales.



Établir la sécurité: Les ressources naturelles et l'environnement sont souvent un facteur de démobilisation, de désarmement et de réintégration (DDR) des ex-combattants, en particulier lorsqu'ils réintègrent l'agriculture ou d'autres moyens de subsistance dépendant des ressources (PNUE et PNUD, 2013). Dans de nombreux pays sortant d'un conflit, 50 à 80 % des ex-combattants réintégrés tentent de retourner à l'agriculture, ce qui nécessite un accès à la terre, à l'eau (si elle n'est pas pluviale), aux intrants (comme les semences et les engrais) et à des opportunités de renforcement des capacités. La rareté des terres agricoles disponibles a compromis la réintégration des ex-combattants en Ouganda (Kingma, 1997 ; Colletta et al., 1996).

Dans les cas où l'armée a été impliquée dans l'extraction et le commerce des ressources, la réforme du secteur de la sécurité (RSS) doit tenir compte des

considérations environnementales, en particulier en retirant des forces militaires, rebelles et autres de l'extraction, du commerce et d'autres formes de participation dans les secteurs des ressources naturelles (PNUE et PNUD, 2013). Dans les pays où des mines terrestres ont été utilisées pendant un conflit, le déminage est un élément central du rétablissement de la sécurité. En outre, le déminage peut augmenter considérablement les terres disponibles pour l'agriculture (au Cambodge, par exemple, les terres arables disponibles ont augmenté de 135 % après la guerre civile) [Young et Goldman, 2015]. Cela dit, les terres défrichées peuvent donner lieu à des accaparements de terres et à de nouveaux conflits fonciers (Unruh et Shalaby, 2012 ; Shimoyachi-Yuzawa, 2011).



La mise en disposition de services de base: L'accès aux services de base – en particulier l'eau, l'assainissement et l'énergie – est essentiel pour la vie, la santé et le bien-être humains. Les conflits dégradent souvent les infrastructures d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'énergie, à la fois par des attaques délibérées (Gleick, 2019) et par la négligence et les dommages collatéraux (Sowers, Weinthal et Zawahri, 2017 ; Tignino, 2016). En raison de leur importance pour le bien-être humain, la mise en disposition (ou la restauration) des services de base est souvent considérée comme importante pour des raisons humanitaires et de paix, en tant que dividende de la paix¹² (McCandless, 2012).

12. Dans le contexte de la consolidation de la paix environnementale, un « dividende de la paix » est un « livrable opportun et tangible, ce qui dans des contextes particuliers peut faciliter une cohésion sociale et la stabilité, renforcer la confiance dans le processus de paix et aider l'État à gagner en légitimité dans des conditions difficiles » (McCandless 2012, p.16; voir aussi UNSG 2009).



Restaurer l'économie et les moyens de subsistance:

L'insécurité des moyens de subsistance et une économie faible sont des déterminants clés des conflits violents et de l'échec de la consolidation de la paix (Ide et al., 2021). La plupart des pays touchés par un conflit dépendent fortement des ressources naturelles, tant pour leurs moyens de subsistance que pour l'économie nationale. Une bonne gestion de l'environnement est essentielle pour progresser vers ces objectifs. Pour ce qui concerne l'agriculture, la foresterie, l'aquaculture et d'autres moyens de subsistance qui dépendent de ressources renouvelables, il est souvent possible d'améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire en une seule saison de croissance (Young et Goldman, 2015). En revanche, les industries extractives (y compris le pétrole, le gaz et les minéraux) peuvent mettre des années à devenir opérationnelles, car les appels d'offres et les expertises nécessaires prennent du temps, et l'exploitation minière à grande échelle nécessite souvent un développement substantiel des infrastructures (routes, chemins de fer, production et

transmission d'électricité, infrastructures hydrauliques, etc.) avant que l'extraction puisse commencer, car les industries extractives génèrent souvent une part substantielle des recettes publiques (Lujala et Rustad, 2012). Compte tenu de ces facteurs, il est souvent prudent de poursuivre en parallèle le développement des ressources renouvelables et extractives..

Tout au long de trente années de conflit, de nombreuses régions d'Afghanistan ont subi une déforestation importante, ce fut le cas des plantations de pistachiers qui avaient fourni des moyens de subsistance à de nombreuses communautés rurales. Pour remédier aux dommages environnementaux causés par le conflit et fournir des emplois aux ex-combattants réintégrés, l'Afghan Conservation Corps a employé des ex-combattants et des membres de groupes défavorisés pour reboiser les forêts de pistachiers et les forêts de conifères de l'Est (PNUE et PNUD, 2013). 350 projets ont été réalisés dans 23 provinces, 108 pépinières et 32 parcs publics ont été réparés et préservés, 226 hectares de graines de pistaches ont été plantés dans 7 provinces, ainsi que 150 000 conifères et 350 000 arbres fruitiers.

Reconstruire des processus de gouvernance et de politiques inclusifs:

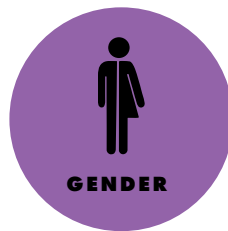


Au lendemain d'un conflit, il est souvent possible de réviser les lois environnementales pour les rendre plus équitables, inclusives et efficaces, et ce faisant, de renforcer à la fois la paix et l'état de droit environnemental (Nichols et Al Moumin, 2016 ; Conca et Wallace, 2012). La mauvaise gestion des ressources extractives a alimenté les mouvements sécessionnistes à Aceh, en Indonésie et au Soudan du Sud (l'actuel Soudan du Sud), entre autres (Bruch et al., 2019). Les révisions des lois et la reconstruction de la gouvernance sont souvent entreprises pour s'attaquer aux causes environnementales



des conflits (par exemple la répartition inégale des avantages ou l'accès aux ressources), ainsi que pour renforcer la gouvernance pour une paix durable (Bruch, Muffett et Nichols, 2016). Reconstruire la gouvernance environnementale peut apporter des dividendes de la paix à court terme et promouvoir le développement économique, l'équité sociale et l'inclusion à long terme.

La coopération environnementale peut également fournir les moyens et le contexte pour renforcer les processus politiques inclusifs. Les questions environnementales peuvent offrir des possibilités de coopération lorsqu'elles transcendent les frontières politiques, sont moins politiquement sensibles que d'autres questions (c'est-à-dire « peu politiques ») et obligent les gens à réfléchir dans un cadre de temps long (Ide et al., 2021). L'eau, les zones de conservation (dites aussi « parcs de la paix ») et la faune sont généralement les ressources naturelles autour desquelles les gens ont le plus souvent collaboré et construit la confiance.



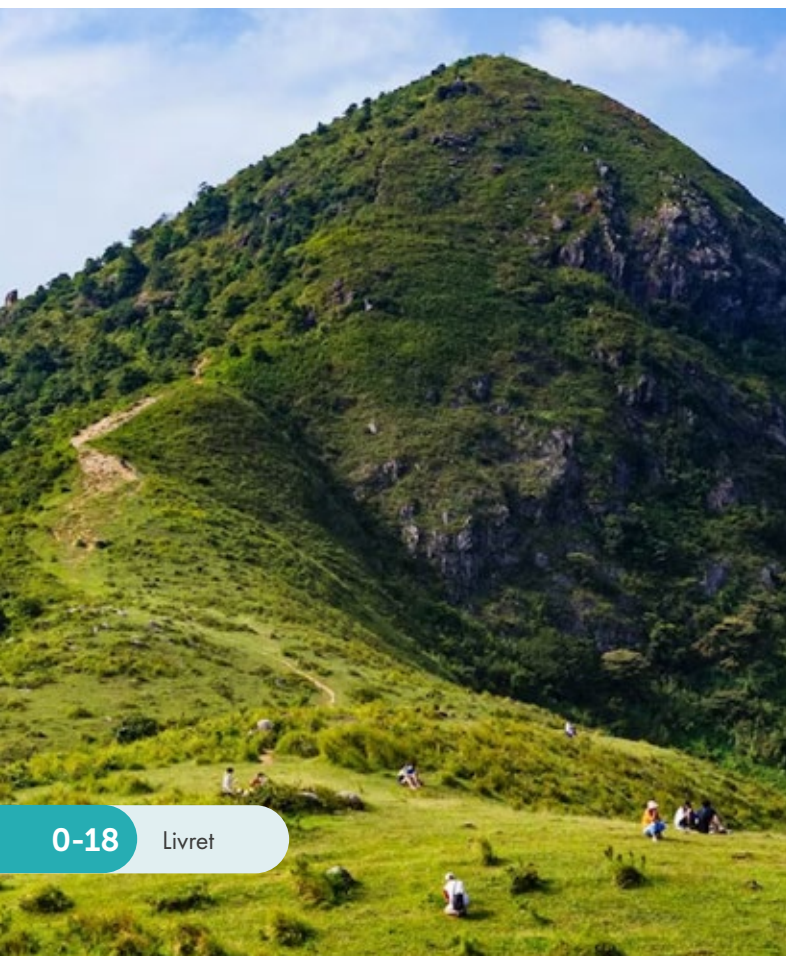
En plus de ces quatre domaines clés de la consolidation de la paix (au sein desquels se produit une grande partie de la consolidation de la paix environnementale), une attention croissante

est accordée **accordée aux approches positives depuis le point de vue du genre** de la consolidation de la paix environnementale (PNUE et al., 2013 ; Karuru et Yeung, 2016).

Il a été démontré que l'inclusion des femmes, des réseaux de femmes et des modes de connaissance auxquels le genre est sensible ouvrent de nouvelles voies pour le dialogue, le renforcement de la confiance et la collaboration. De nombreuses organisations ont commencé à intégrer les perspectives de genre dans leur travail à l'intersection de l'environnement et la consolidation de la paix (Ide et al., 2021).

Les femmes constituent une part importante de la main-d'œuvre agricole dans les pays touchés par un conflit, et il est avéré que l'inclusion des femmes dans la conception et la mise en œuvre des projets augmente considérablement leur succès et leur durabilité (Narayan, 1995).

Au niveau local, la connaissance et l'expérience que les femmes peuvent avoir acquise d'une ressource naturelle donnée en raison de leurs rôles et responsabilités peuvent constituer un accès pour leur implication dans les processus de prise de décision. Par exemple, dans l'est de la RDC, les femmes avaient « appris la relation entre l'eau contaminée et la maladie alors qu'elles vivaient dans des camps de réfugiés en Tanzanie et au Burundi ; de retour dans leurs villages, elles ont essayé de résoudre les problèmes de l'eau, elles ont contacté d'autres villages et ont ensuite impliqué les hommes dans l'approvi-



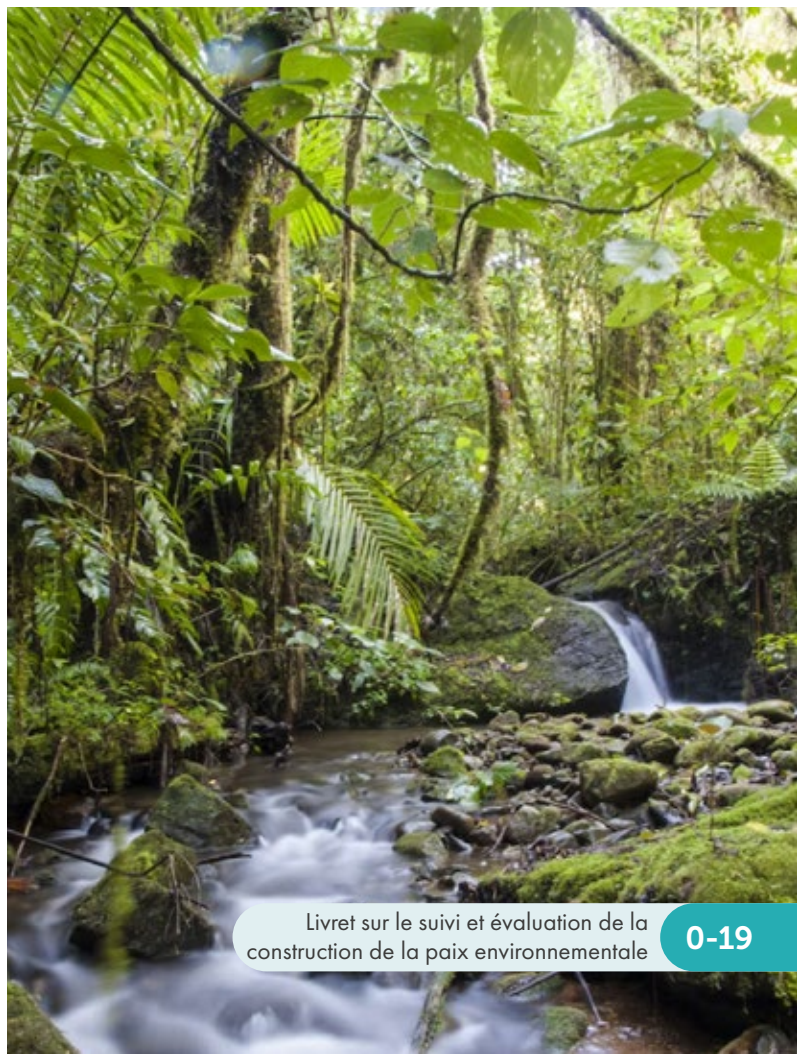
sionnement en eau potable de leurs villages et, au fil du temps, d'autres encore » (Burt et Keiru, 2014, p. 99). Cette expérience a montré que les femmes sont essentielles pour la gestion communautaire de l'eau : elles ont donc occupé la moitié des postes de direction lorsque les institutions de gestion communautaire de l'eau ont été formalisées.

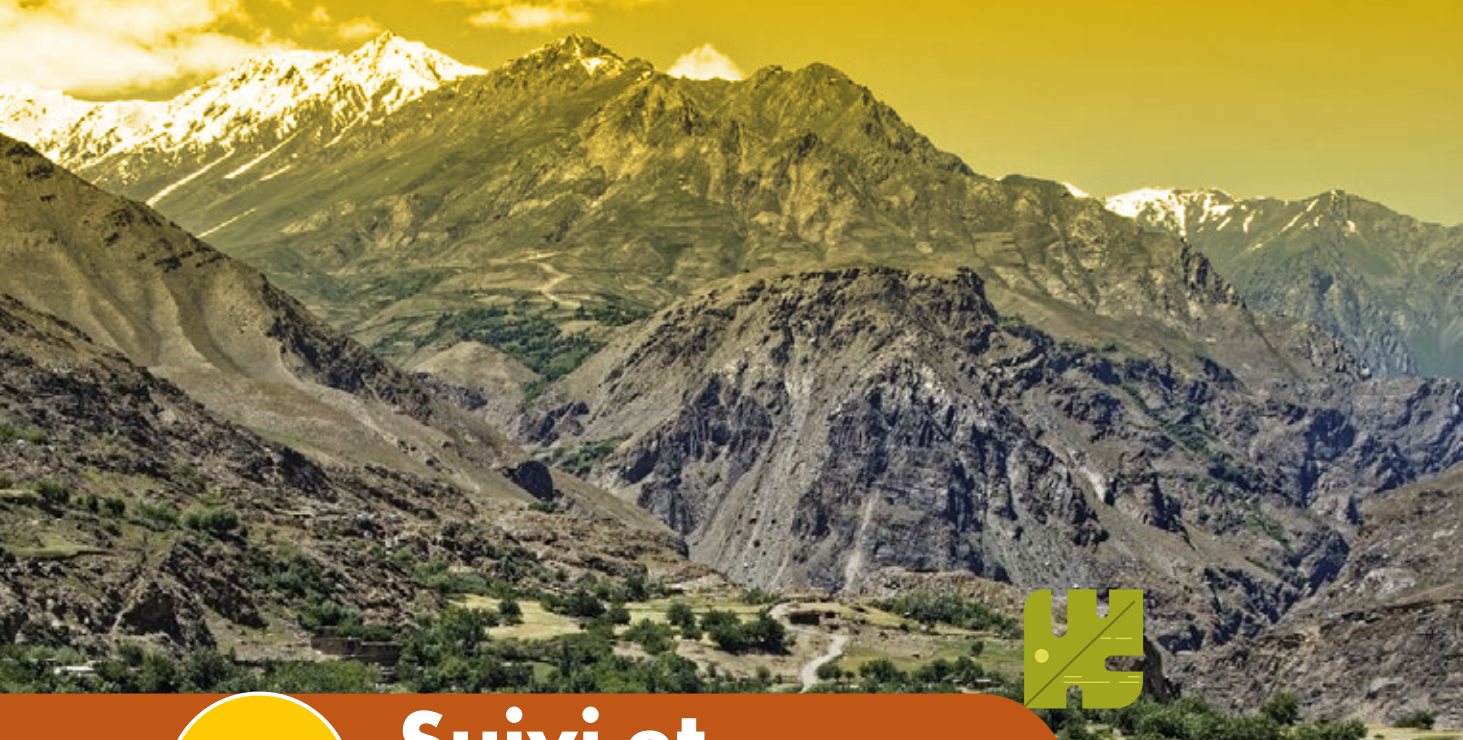
En plus d'inscrire la consolidation de la paix environnementale dans le contexte plus large de la consolidation de la paix, **de nombreuses activités de consolidation de la paix environnementale sont également encadrées dans le contexte plus large de la programmation environnementale.**

Lorsque les conflits locaux tournent autour de la terre, de l'eau, des forêts ou des minéraux, les interventions de consolidation de la paix environnementale peuvent chercher à améliorer la gouvernance et le règlement pacifique des différends autour de ces ressources. Dans de telles circonstances, bien que la motivation initiale du projet ait pu être la consolidation de la paix et la prévention des conflits, dans la pratique le projet devient un projet environnemental avec ses objectifs et indicateurs environnementaux correspondants et est géré, suivi et évalué comme un projet environnemental. Ce fut le cas, par exemple, avec le projet EcoGov parrainé par l'USAID à Mindanao, aux Philippines ; et même si le personnel du projet pensait que le projet prévenait de futurs conflits, il y avait peu de preuves pour étayer son appréciation (Brady et al., 2015).

Il existe de plus en plus de projets de consolidation de la paix environnementale liés à la réduction des risques de catastrophe (RRC) et à l'adaptation au changement climatique. L'adap-

tation et la RRC offrent toutes deux la possibilité de rassembler les personnes autour de besoins et d'intérêts communs pour coopérer. De plus, lorsqu'elles sont intégrées à la consolidation de la paix environnementale, l'adaptation au changement climatique et la RRC peuvent contribuer à préserver les écosystèmes locaux, à améliorer le développement humain, à résoudre les différends et à surmonter l'insécurité des moyens de subsistance qui concourent aux conflits armés ; ce faisant, elles peuvent intégrer les questions liées au climat dans la consolidation de la paix (Peters, 2019). Après que le Pakistan a subi des inondations dévastatrices en 2010, les donateurs et les organisations non gouvernementales (ONG) ont entrepris des projets de RRC pour accroître la résilience aux futures catastrophes, tout en fournissant une aide et en soutenant la paix (Ide, 2020). Enfin, l'adaptation peut contribuer à rendre les efforts de consolidation de la paix résilients face au climat.





0.3.

Suivi et évaluation

Les cadres de suivi et évaluation établissent un ensemble transparent de processus pour collecter et analyser les informations, y réfléchir, en tirer des enseignements et adapter les interventions en conséquence. De tels cadres sont donc un élément essentiel d'une gestion efficace de projet ou de programme, car les opportunités d'information et de réflexion qu'ils fournissent peuvent valider les résultats obtenus, assurer la responsabilisation, maximiser le partage des connaissances et accroître la valeur ajoutée de l'intervention. Les cadres devraient également soutenir l'identification et l'exploration des résultats ou des conséquences imprévues, positives et/ou négatives, d'une intervention.

« Suivi » et « évaluation » désignent deux ensembles d'activités connexes – parfois ils se chevauchent, mais sont conceptuellement différents – qui contribuent à une meilleure compréhension de la mise en œuvre d'un projet, d'un programme, d'une activité ou d'une politique (c'est-à-dire une *intervention*).



Le suivi est le processus continu et organisé de collecte, d'analyse et d'utilisation des informations sur les activités et les effets d'une intervention (Nanthikesan et Uitto, 2012). Ces informations sont ensuite utilisées dans la gestion au quotidien d'une intervention pour suivre les progrès par rapport aux plans d'intervention initiaux, en utilisant ce qui est appris pour guider les activités, et prendre des décisions et faire des améliorations éclairées. Les informations de surveillance peuvent fonctionner comme un système d'alerte précoce en fournissant les premières indications que quelque chose ne va pas, justifiant ainsi un ajustement ou une réponse. Bien qu'il recoupe souvent l'évaluation, le suivi est généralement descriptif (il indique ce qui se passe) et repose sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.



L'évaluation consiste en un examen systématique de la conception, de la mise en œuvre et des effets d'une intervention en cours ou achevée afin d'en déterminer la validité, la qualité,

la valeur et l'importance (Nanthikesan et Uitto, 2012). Les évaluations se fondent souvent sur des informations issues du suivi, en plus de collecter des informations plus détaillées qui se concentrent sur le comment et le pourquoi d'une intervention. Ce type d'évaluation peut être établi à différents moments de l'intervention, du début à la fin, en passant par les points intermédiaires et même après sa conclusion.

Les décisions concernant le moment et la manière d'évaluer doivent être fondées sur les objectifs de l'évaluation. Chaque évaluation doit avoir un objectif clairement défini, qui correspond aux objectifs de l'intervention, au calendrier de l'intervention ou aux étapes franchies, aux utilisateurs prévus de l'évaluation et aux ressources disponibles pour l'évaluation (temps, finances, expertise, etc.). Cela signifie que les « pourquoi », « quand », « pour qui » et « avec quoi » de l'évaluation détermineront, ensemble, l'objectif de l'évaluation. À son tour, l'objectif déterminera les approches ou les méthodes à utiliser.

Les critères d'évaluation dépendent en général du contexte spécifique d'une intervention. Cela dit, de nombreux cadres d'évaluation incluent les six critères d'évaluation de base établis par le CAD de l'OCDE (2021) :

Pertinence. Une intervention fonctionne-t-elle correctement ?

Efficacité. L'intervention a-t-elle atteint ses objectifs, et dans quelle mesure ?

Impact. Quelle différence fait l'intervention à long terme.

Cohérence. L'intervention s'inscrit-elle dans l'ensemble du travail effectué ?

Efficience. Quel est le degré d'utilisation des ressources par l'intervention ?

Durabilité. L'intervention et ses effets positifs dureront-ils à long terme ?

Un large éventail de termes liés au S&E est utilisé aujourd'hui, chacun avec ses propres cadre et " « accent ». Certains incluent l'apprentissage : suivi, évaluation et apprentissage (Kumar et Palanisami, 2021). D'autres incluent la responsabilité : suivi, évaluation, *responsabilité* et apprentissage (Walden, 2013). D'autres encore soulignent l'importance de la phase de conception, au cours de laquelle des décisions clés sont prises concernant à la fois la conception du projet et la conception du cadre de suivi et d'évaluation approprié : conception, suivi et évaluation (Nejmeh et Vicary, 2009). Dans ce **manuel et la boîte à outils**, le terme « suivi et évaluation » (ou « S&E ») est utilisé pour désigner le système qui englobe la conception, le suivi, l'évaluation et les mesures afférentes à l'apprentissage.



Bien que le suivi et évaluation se recoupent parfois et qu'il existe des exceptions à chaque règle, le tableau 0.1 présente les principales différences entre le suivi et l'évaluation.



	 SUIVI	 ÉVALUATION
BUT	<ul style="list-style-type: none"> • Aide pour s'assurer que l'intervention est sur la bonne voie. • Rapport sur les ajustements lors de la mise en œuvre de l'intervention basée sur la réflexion et l'apprentissage continu. • Alerte précoce. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une compréhension approfondie des effets de l'intervention et de la façon dont ils se sont produits pour soutenir l'apprentissage. • Assurer la reddition de comptes aux différentes parties prenantes. • Informer la stratégie programmatique à long terme.
NIVEAU	Opérationnel.	Stratégique.
TEMPS	Tout au long de la vie du projet.	<p>À des moments précis qui peuvent inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • avant ou au début, une évaluation formative ; • au milieu, une évaluation intermédiaire ; • à la fin de l'intervention, l'évaluation finale (évaluation sommative ou de résultats, évaluation d'impact, évaluation programmatique).
SOURCES D'INFORMATIONS	Indicateurs définis (qualitatifs et quantitatifs).	Basé sur le but de l'évaluation / questions objectives
RESPONSABLES	Membres de l'équipe ; ceux qui participent régulièrement au projet.	Des agents externes : un bureau d'évaluation ou des consultants. En pratique, souvent des membres de l'équipe.

Tableau 0.1 : Comparaison et contraste entre suivi et évaluation
Source : ELL.

A. Objectifs du suivi et évaluation

Le suivi est souvent décrit comme le processus consistant à examiner si une intervention « fait les choses correctement » (Knight, 2001). Autrement dit, le suivi recherche des informations pour savoir si l'intervention se déroule comme prévu. En tant que tel, le suivi a généralement quatre objectifs clés (Crawford et Bryce, 2003) :

- Recueillir des informations pour **déterminer si une intervention est sur la bonne voie.**
- Aider, par le suivi, à **déterminer quand des ajustements dans la conception ou la mise en œuvre de l'intervention** sont nécessaires pour atteindre les objectifs ou pour mieux prendre en compte le contexte, et quels pourraient être ces ajustements. Ces informations permettent une gestion adaptative plus éclairée, ce qui est particulièrement important pour la consolidation de la paix environnementale car les théories du changement sont encore en cours d'affinement et que l'environnement opérationnel de la consolidation de la paix environnementale est instable, volatil et dynamique.
- Fournir une **alerte précoce** sur les problèmes qui peuvent s'aggraver rapidement, ce qui est particulièrement important dans les contextes instables et fluides dans lesquels la consolidation de la paix environnementale a généralement lieu, et où il existe souvent un risque permanent que des différends à propos de la terre, les minéraux et d'autres ressources naturelles peuvent dégénérer rapidement en violence.
- Recueillir des **données** spécifiques à **utiliser dans les évaluations.**

Les membres de l'équipe et les autres personnes qui participent régulièrement à l'intervention sont souvent responsables des tâches de suivi, même si des agents externes peuvent également être impliqués.

Par opposition, l'évaluation cherche à comprendre si une intervention atteint ou a atteint ses objectifs, et pourquoi (ou pourquoi pas). C'est important pour :

- le compte rendu aux différentes parties prenantes (voir figure 0.3) ;
- l'apprentissage des différentes parties prenantes, à la fois internes et externes à l'intervention (y compris comprendre quelle approche est appropriée et dans quelles circonstances, les conséquences imprévues et les angles morts) ;
- la démonstration de l'impact ;
- la favorisation de l'innovation (soutien à l'expérimentation de nouvelles approches) ;
- l'information sur la conception et la mise en œuvre des interventions futures.

Bien que des agents externes, tels que le personnel d'un bureau d'évaluation ou des consultants, peuvent effectuer des évaluations, dans la pratique elles sont souvent réalisées par des membres de l'équipe.

Il est important de reconnaître que différentes parties prenantes peuvent prioriser différents objectifs de suivi et d'évaluation, et que des priorités différentes peuvent engendrer des tensions. Ainsi, les financeurs s'intéressent plutôt à la responsabilité ascendante, qui vise principalement à comprendre si l'intervention a atteint ses objectifs déclarés et à quel prix. À l'opposé, les exécuteurs et les partenaires se con-

centrent davantage sur l'apprentissage, ce qui peut susciter une discussion sur les problèmes, les défis ou les obstacles qu'un financeur trouverait sensibles. Plus un projet est problématique et sensible, moins l'exécuter (et même le financeur) voudra annoncer publiquement les défis qu'il pose et les raisons de ceux-ci. Aussi, il y a un intérêt croissant pour les « festivals d'insuccès » et autres forums dans lesquels on peut partager des expériences difficiles ou inconfortables avec un risque minimal pour leur réputation ou celle de leur institution (Chambers, Massarella et Fletcher, 2022 ; Zeppenfeld, 2020).

Dans les projets de consolidation de la paix environnementale, le S&E ne doit pas être considéré comme indépendant de l'intervention. Il s'agit plutôt d'un élément crucial de l'intervention et peut tout à la fois saper ou à soutenir les objectifs de l'intervention (voir figure 0.4). Ainsi, le suivi conjoint peut être un exercice de renforcement de la confiance qui aide à construire la paix¹³. Par exemple, les mécanismes de surveillance mis en place par les parties en conflit à l'aide de technologies (drones, caméras capteurs

acoustiques, mages satellites, etc.) pour le respect des accords de cessez-le-feu peuvent servir pour instaurer la confiance au-delà de la fin de la violence (Hug et Mason, 2022). Un exemple de cela peut être l'équipe de vérification et de surveillance (EVS) formée au Soudan du Sud, qui a surveillé, enquêté, vérifié et signalé les violations de l'accord de cessation des hostilités entre le Soudan et le Soudan du Sud (Clayton *et al.*, 2019).

D'autre part, si le suivi n'est pas mené de manière sensible au conflit, il peut aggraver le conflit ou fragiliser la paix. Il en est de même des évaluations. Par exemple, si seuls quelques individus ou groupes sont invités à contribuer au S&E, la situation peut exacerber des sentiments d'inégalité et d'exclusion chez les membres de la communauté, et donc accroître les tensions. Par ailleurs, si les processus de S&E sont opaques ou si les informations de S&E sensibles sont partagées avec les mauvaises parties prenantes, cela peut saper la confiance et mettre les personnes en danger.

13. Voir, par exemple, Hug & Mason 2022; van Noordwijk, Namirembe & Leimona 2017; Aeby 2021; Mason & Sigfried 2013; Bayer & Waters-Bayer 2002.



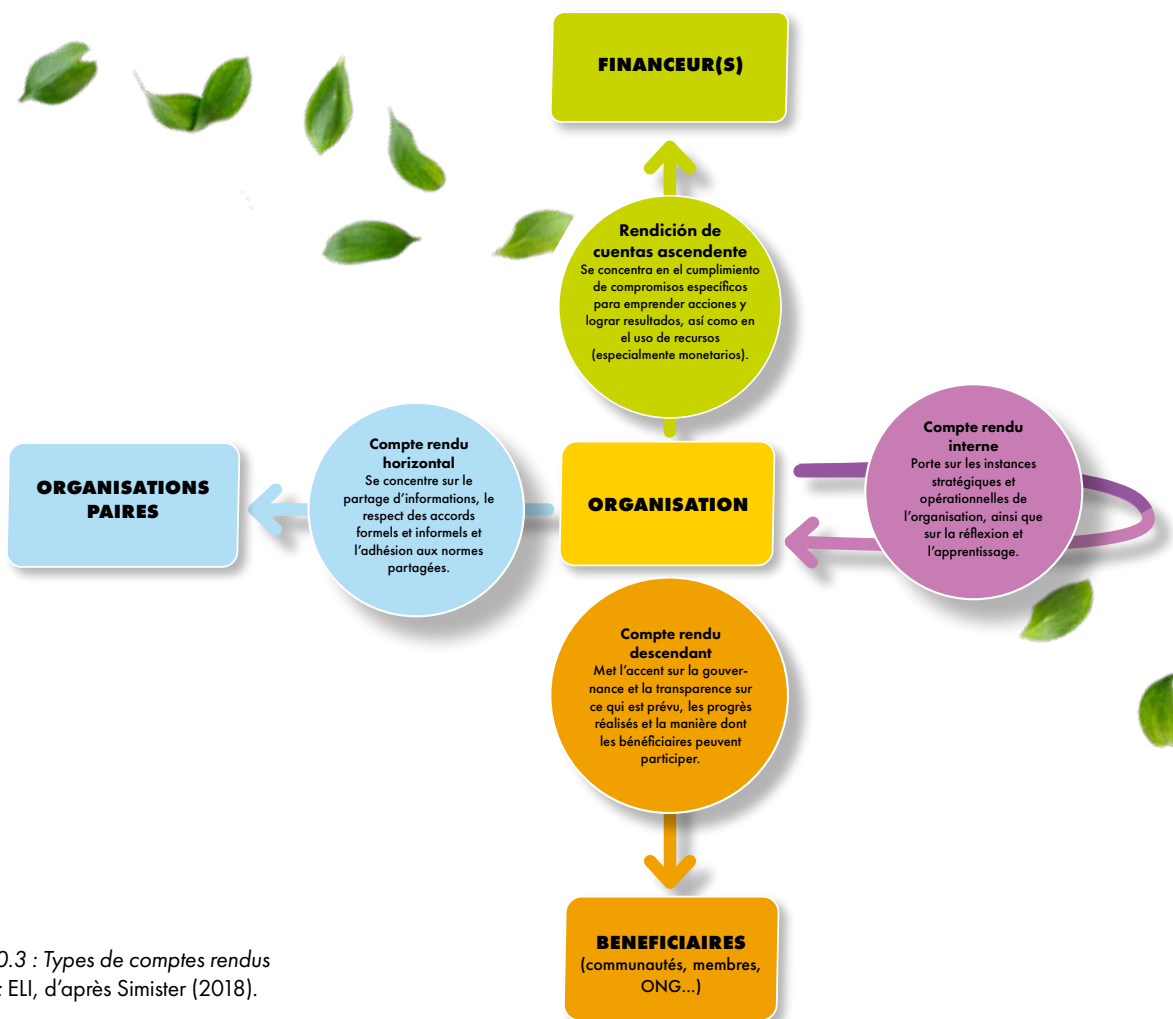


Figure 0.3 : Types de comptes rendus
Source: ELL, d'après Simister (2018).

Compte rendu ascendant. Compte rendu des responsables de la mise en œuvre envers leurs financeurs. Les actions connexes peuvent inclure la rédaction de rapports formels, ainsi que des communications et des interactions moins formelles avec les donateurs (Masdar, 2015).

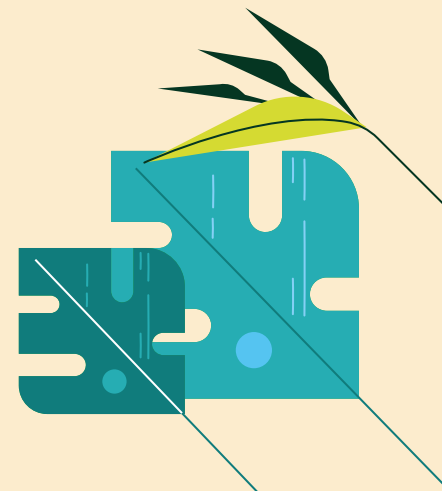
Compte rendu horizontal. Compte rendu aux pairs et aux institutions homologues d'adhérer aux valeurs et normes partagées afin de maintenir les normes et la réputation de l'industrie (Cavill et Sohail, 2007).

Compte rendu descendant. Rendu les plans et les résultats transparents pour les bénéficiaires. La redevabilité descendante fait essentiellement référence à la transparence, à la bonne gouvernance et au degré de participation des bénéficiaires à la conception et au suivi du système (Wongtschowski *et al.*, 2016).

Compte rendu interne. Compte rendu du personnel envers la mission et les objectifs de leur organisation, ainsi que pour travailler selon leurs normes et attentes personnelles et sociétales (Cavill et Sohail, 2007).



Figure 0.4: Raisons pour mener à bien le suivi et l'évaluation.
Source: EII.



B. Considérations sur le suivi et l'évaluation

Comme cela sera expliqué plus en détail dans le chapitre 2 (« Élaboration ») de la boîte à outils, la consolidation de la paix environnementale se déroule au sein d'un ensemble de systèmes complexes qui interagissent les uns avec les autres ; par conséquent, il est important que les processus S&E intègrent une approche de systèmes adaptable. Dans la pratique, un professionnel du S&E doit souvent travailler dans le cadre des contraintes institutionnelles, procédurales et financières d'une intervention donnée. Il est donc nécessaire d'adapter le système de S&E en fonction du contexte et de l'organisation ou de l'intervention en question. Les outils mettent en évidence les options permettant de dimensionner correctement les aspects de élaboration, de suivi, d'évaluation et d'apprentissage.

Les interventions de consolidation de la paix environnementale impliquent nécessairement une multitude d'acteurs, chacun abordant l'intervention avec un ensemble potentiellement différent d'objectifs, de valeurs, de délais et d'attentes. Compte tenu de cette multitude d'acteurs, les cadres de S&E devraient essayer de répondre au plus grand nombre de besoins des parties prenantes, y compris l'équipe du projet, les donateurs, les partenaires, les bénéficiaires visés, les praticiens et les organisations homologues menant un projet similaire. Cependant, le S&E ne peut pas tout faire, et il est important de reconnaître explicitement les utilisateurs visés et le public cible.

Les financeurs ou les donateurs ont souvent leur propre modèle de rapport ou un document similaire qui servira d'élément fondamental du cadre de S&E pour toute intervention. Un tel modèle comprend généralement des indicateurs axés sur les extrants et les résultats à court terme, tels que la communication et la sensibilisation (par exemple les publications et les présentations), la formation et le mentorat (par exemple le nombre d'étudiants) ainsi que toute nouvelle connaissance, compréhension ou compétence acquises. La collecte de ces informations est une forme de responsabilité financière et programmatique ; elle garantit que les fonds engagés pour

Évolution des cadres de S&E des financeurs

La récente pression en faveur de la transparence dans l'utilisation de l'argent des contribuables pour la recherche a augmenté le nombre de rapports nécessitant des informations sur les données et les produits numériques créés par un projet, avec des liens pour accéder à ces éléments disponibles sur Internet. Moins courantes, mais de plus en plus répandues, sont les questions de rapport de style narratif, axées sur l'apprentissage par l'expérience, et les résultats rédigés dans un langage non spécialisé pour une meilleure compréhension du public. De plus, il peut y avoir des tensions entre les nouvelles questions démographiques qui se focalisent sur la diversité et l'inclusion, y compris l'auto-identification de genre et de race, avec des directives de protection personnelle qui empêchent les projets de collecter ces informations. Les informations de cette nature ne peuvent normalement être partagées publiquement que sous une forme agrégée, mais elles sont essentielles pour certaines organisations ayant pour mandat de soutenir les groupes sous-représentés ou marginalisés.

une activité ont été utilisés comme prévu dans la proposition initiale et que tout écart a pu être traité en temps opportun afin de réduire les risques pour le financeur.

Les informations de S&E collectées par un projet peuvent éclairer de nouvelles stratégies et approches, même dans des domaines apparemment sans rapport avec lui. Les enseignements tirés des parties prenantes dans une région peuvent être transposés à une plus grande échelle ou appliqués dans d'autres régions. Le retour sur investissement dans les informations de S&E augmente lorsque les résultats du projet et du programme sont bien documentés, que les processus de S&E suivent les directives de partage éthique et que les informations sont ouvertes et facilement accessibles.



0.4.

Les défis du suivi et évaluation de la consolidation de la paix environnementale

Le suivi et évaluation de la consolidation de la paix environnementale pose de nombreux défis, dont certains sont spécifiques à la consolidation de la paix environnementale et d'autres communs aux interventions environnementales, de consolidation de la paix ou de développement (voir tableau 0.2). Il existe plusieurs défis spécifiques au S&E de la consolidation de la paix environnementale.

La consolidation de la paix environnementale est un domaine jeune et émergent. Cela signifie qu'il y a assez peu de preuves sur ce qui fonctionne et dans quelles circonstances, même lorsqu'il s'agit de S&E, et ce simple fait entraîne de nombreux autres défis.

L'état des connaissances sur l'efficacité des diverses interventions pour la consolidation de la paix environnementale signifie qu'une priorité nécessaire du S&E dans la consolidation de la paix environnementale est d'apprendre des expériences connexes. Ce n'est qu'en tirant les enseignements des divers efforts en cours que la communauté internationale sera en mesure de constituer une base de données factuelles, d'affiner les théories du changement et la conception des interventions, de mettre en œuvre des interventions plus efficaces et d'assurer la responsabilisation.



Les théories du changement pour les projets de consolidation de la paix environnementale sont sous-développées à bien des égards. Bien qu'il existe des exemples concrets d'interventions réussies de consolidation de la paix environnementale, en particulier au niveau local, la base de preuves de nombreuses approches de consolidation de la paix environnementale est largement anecdotique et/ou déductive (c'est-à-dire dérivée logiquement d'une analyse du problème, mais sans preuves réelles que l'approche spécifique fonctionne, beaucoup moins dans les circonstances spécifiques) [Ide *et al.*, 2021]. L'incertitude quant à la robustesse des théories du changement sape la volonté des financeurs de soutenir les interventions de consolidation de la paix environnementale, tout en créant des risques de réputation et de mission. Les théories du changement peuvent trop promettre leurs effets transformateurs potentiels : il est important de noter que si la consolidation de la paix environnementale peut contribuer à des résultats environnementaux et de consolidation de la paix, elle peut ne pas être suffisante en soi pour parvenir à la paix. Par conséquent, l'évaluation et la réflexion sur les efforts de consolidation de la paix environnementale sont particulièrement importantes pour soutenir l'apprentissage, tester et affiner les théories du changement, construire une base de preuves et, finalement, améliorer les interventions de consolidation de la paix environnementale. Enfin, l'interaction des interventions de consolidation de la paix environnementale à différentes échelles – du local au national et à l'international – commence seulement à être comprise.



La consolidation de la paix environnementale se concentre souvent sur la création de systèmes résilients et adaptatifs qui peuvent être difficiles à mesurer. Cette condition nécessite de créer une culture d'apprentissage et de transformer la façon dont le personnel du projet, les bénéficiaires, les financeurs et les partenaires conceptualisent la programmation. Cela nécessite également une approche systémique du S&E qui tienne compte de la résilience et de l'adaptation. La consolidation de la paix environnementale recoupe et se rapporte souvent à de multiples systèmes complexes qui interagissent les uns avec les autres, y compris les systèmes environnementaux, économiques, socioculturels et politiques. En tant que telle, l'approche systémique est souvent plus compliquée que celles adoptées par la programmation purement environnementale. Enfin, le S&E de la consolidation de la paix environnementale



nécessitent de prendre en compte la dynamique du pouvoir et l'équité, en particulier la manière dont l'intervention peut modifier ou renforcer par inadvertance une dynamique de pouvoir inégale.

Dans de nombreux cas, les interventions environnementales de consolidation de la paix sont des projets environnementaux entrepris pour des raisons de consolidation de la paix.

Cependant, s'ils sont exécutés exclusivement par des professionnels de l'environnement (souvent avec peu de formation ou d'expérience en matière de consolidation de la paix), ils sont susceptibles d'être conceptualisés, encadrés, suivis et évalués en tant que projets environnementaux, que le projet ait ou non atteint son objectif de prévention des conflits, de résolution pacifiquement ou de consolider la paix.¹⁴

Bon nombre des professionnels qui se consacrent à la construction de la paix environnementale sont des experts de l'environnement ou de la construction de la paix. En tant que tels, il existe souvent des lacunes dans leurs objectifs, leur formation et leurs capacités qui peuvent – en particulier dans les situations de fragilité et de conflit qui sont volatiles – conduire à ce que les problèmes ne soient pas détectés ou traités à un stade précoce, et donc ils s'aggravent rapidement. Cette situation est particulièrement inquiétante dans le cas du personnel environnemental qui n'a aucune formation en sensibilité aux conflits ou en consolidation de la paix.

De même, **les évaluateurs des interventions pour la construction de la paix environnementale ont généralement une formation en environnement et développement ou en construction de la paix.**

14. Voir la discussion ci-dessus sur le projet « EcoGov » à Mindanao, Philippines (Brady et al. 2015).



Par conséquent, ils ont tendance à poser certaines questions, mais pas d'autres. En outre, ils ne savent peut-être pas quoi rechercher en matière de liens entre l'environnement, les conflits et la paix.

Les interventions pour la consolidation de la paix environnementale ont souvent des délais très courts et se déroulent dans des situations urgentes et changeantes. Dans ces contextes, un manque de capacités, de données de référence et d'autres informations peut être associé à un besoin d'agir rapidement, ce qui peut créer des problèmes dans la conception des interventions (comme prendre le temps de développer une approche sensible aux conflits) ainsi que dans le S&E (par exemple lorsque la conception des indicateurs ou la collecte des données des indicateurs est négligée ou reportée à plus tard). Les approches adaptatives, y compris l'alerte précoce des difficultés et les ajustements d'intervention, peuvent aider à relever ce défi.

Souvent, les interventions de consolidation de la paix environnementale ont des effets imprévus. C'est en partie parce que la consolidation

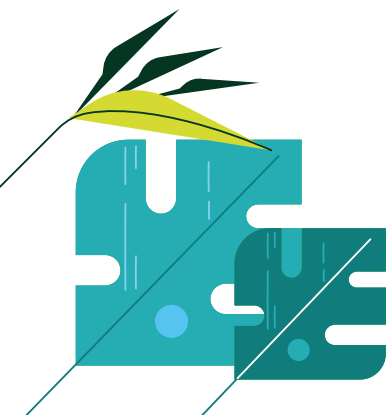


de la paix environnementale est un domaine jeune, avec peu de données sur ce qui fonctionne et dans quelles circonstances. C'est également dû aux contextes instables et dynamiques dans lesquels se déroulent les interventions de consolidation de la paix environnementale. De plus, ce peut être le résultat d'un manque de formation et d'expérience du personnel. Si les impacts imprévus sont souvent négatifs, ils peuvent aussi être positifs. Pour réduire les impacts négatifs et renforcer les impacts positifs de la consolidation de la paix environnementale, il est essentiel de tirer des enseignements des processus de suivi et d'évaluation. L'encadré 0.1 met en évidence certains des risques liés à la consolidation de la paix environnementale dont les praticiens du S&E doivent être conscients.

Il y a une pénurie de pratiques de S&E sur la consolidation de la paix environnementale.

Dans de nombreux cas, il est possible de surveiller

à la fois les changements environnementaux et les changements de paix/conflit, mais il est souvent difficile de montrer les relations ou les liens entre eux. Autrement dit, s'il peut y avoir des indicateurs objectifs et quantitatifs montrant un accès accru à l'eau ou à des parcelles de terrain avec titre individuel et s'il peut également y avoir des indicateurs clairs faisant état d'une confiance et d'une paix accrues, il peut s'avérer difficile de savoir objectivement ou quantitativement (et encore moins de le prouver) si l'augmentation de l'accès à l'eau ou aux titres fonciers a contribué à une paix accrue, et encore moins dans quelle mesure. Comment savons-nous que la flèche causale ne va pas dans la direction opposée (c'est-à-dire qu'il y a plus d'accès à l'eau parce qu'il y a plus de paix) ? Reconnaissant que les mesures quantitatives puissent ne pas être en mesure de déterminer la relation entre ces indicateurs, un nombre croissant d'initiatives de S&E de la consolidation de la paix environnementale appliquent des approches mixtes (quantitatives et qualitatives) – utilisant souvent une optique systémique – à la conception, au suivi et à l'évaluation de programmes pour la construction de la paix environnementale.



	 ÉLABORATION	 SUIVI	 ÉVALUATION	 APPRENTISSAGE
DÉFIS SPÉCIFIQUES DE LA CONSTRUCTION DE PAIX ENVIRONNEMENTALE	<ul style="list-style-type: none"> • Consolidation de la paix environnementale (CPA) est un domaine jeune et émergent. • Les théories du changement sont sous-développées. • Le manque de données et d'analyses contextuelles locales sur les changements environnementaux qui causent insécurité et conflits rend difficile le développement d'une théorie du changement solide. • Les projets gestion de l'environnement et des ressources naturelles adoptés en vue de la paix peuvent n'avoir que des indicateurs environnementaux. • Il y a un manque d'indicateurs et de pratiques spécifiques pour construire la paix environnementale. • Les échéances urgentes et les situations dynamiques rendent difficile le respect du principe « ne pas nuire ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Différents indicateurs, outils et connaissances pour les dimensions environnementales et de consolidation de la paix. • Capturer les synergies entre les dimensions environnementales et de consolidation de la paix du projet. • Importance de l'alerte précoce et de la gestion adaptative. 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des synergies entre impacts environnementaux et construction de la paix. • Évaluation des résultats et des impacts qui se produisent à différentes échelles et à différentes périodes. • La plupart des professionnels (et évaluateurs) sont des experts en environnement ou en consolidation de la paix. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'élaboration d'un programme d'apprentissage est difficile lorsque la théorie du changement n'est pas définie ou est mal développée.
DÉFIS PARTAGÉS AVEC D'AUTRES PROGRAMMES	<ul style="list-style-type: none"> • Temps limité et soutien des donateurs pour investir dans la conception fondée sur des preuves (y compris les méthodes participatives). 	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts financiers et délais à surveiller (dimensionnement adéquat). • Données limitées et capacité locale à collecter des données (y compris le coût des données). • Les conflits rendent la surveillance du contexte dangereuse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Horizons à long terme. • Difficultés d'attribution. • Évaluer le processus versus évaluer le résultat. • Capturez les conséquences imprévues. • Tension entre responsabilité (et apprentissage) et transparence/ce qui devrait être dit publiquement. 	<ul style="list-style-type: none"> • De nombreuses organisations utilisent le suivi et l'évaluation pour la redevabilité, mais pas pour l'apprentissage. • Peur de partager les échecs (et de perdre des financements).

Tableau 0.2: Défis en lien avec le suivi et l'évaluation des interventions pour la construction de paix environnementale.

Source : ELI.

Note: Autres programmes inclut la construction de paix, l'environnement et le développement.



En plus des défis inhérents au contexte de consolidation de la paix environnementale, il existe un certain nombre de défis de S&E qui sont également associés au S&E des interventions environnementales, de consolidation de la paix ou de développement. Ces principaux défis communs incluent :

Les impacts qui peuvent se produire sur **des horizons à long terme** et peuvent être difficiles à saisir à court terme, même à la fin d'un projet lorsque de nombreuses évaluations ont été réalisées. Une approche de plus en plus utilisée pour relever ce défi est le développement d'évaluations programmatiques qui permettent d'analyser les impacts à long terme, les liens entre les projets et les synergies entre les secteurs et les donateurs.

Même lorsqu'un projet semble couronné de succès, il peut être **difficile d'attribuer** ce résultat à une contribution spécifique, et ce en raison des multiples institutions et personnes travaillant dans son cadre ainsi que des retombées de projets précédents. Une approche de plus en plus courante consiste à passer de l'attribution à la contribution, souvent complétée par une insistance sur les théories du changement.

Les environnements opérationnels fragiles et affectés par les conflits **sont souvent instables**, ce qui entraîne des difficultés ou des perturbations dans la collecte des données, leur analyse, leur diffusion et dans l'apprentissage. Le développement des télécommunications et de la technologie de télédétection ainsi que le recours à des partenaires locaux pour le S&E peuvent atténuer ces risques, mais les technologies sont imparfaites et ont leurs limites (par exemple en termes d'accessibilité, de voix et d'équité).¹⁵

15. Voir le Chapitre 3 pour une discussion sur la technologie de télédétection et sur autres technologies. Pour plus d'informations sur ces technologies, voir UNEP 2019 ; Pandey et Sharma 2021 ; ainsi que UNITAR 2020 pour des exemples utilisant ces technologies.



De nombreuses organisations **utilisent le S&E pour une responsabilisation ascendante, mais non pour l'apprentissage à l'échelle de l'organisation ou de la discipline**. Dans de telles situations, cela signifie que moins de ressources sont disponibles pour le S&E et que les approches tendent à être plus basiques. De plus, les résultats sont partagés avec le financeur, mais peuvent ne pas être partagés en interne, et encore moins avec des agents externes, ce qui réduit considérablement les opportunités d'apprentissage. Un nombre modeste mais croissant d'institutions, parmi lesquelles la Banque mondiale, l'Institut international de l'eau de Stockholm et le Fonds pour l'environnement mondial, ont intégré l'apprentissage institutionnalisé dans leurs processus de suivi et d'évaluation.

Comme illustré dans la boîte à outils, il existe de nombreuses façons de relever les défis et de renforcer le suivi et l'**évaluation** de la consolidation de la paix environnementale. Le tableau 0.3 met en **évidence** certaines des stratégies pour relever ces défis. Le chapitre sur les outils explore ces stratégies plus en détail.

Encadré 0.1: Risques de la construction de paix environnementale à prendre en compte dans S&E

Des recherches critiques ont mis en évidence un nombre croissant de risques associés à la consolidation de la paix environnementale (Ide, 2020). Toutes les pratiques ou tous les projets de consolidation de la paix environnementale n'ont pas ces conséquences négatives ni présentent des risques, et s'ils le font, ils peuvent coexister avec des conséquences positives. Comme d'autres programmes de développement, environnementaux et de consolidation de la paix, la consolidation de la paix environnementale peut profiter à certains et entraîner des coûts pour d'autres, ce qui fait des gagnants et des perdants. Les mesures suivantes peuvent aider à prendre en compte ces risques :



Prendre en compte le politique derrière la vision scientifique.

Les tensions environnementales sont traitées techniquement, apparemment de façon neutre et objective, comme le suggèrent les acquis scientifiques. Cependant, les problèmes environnementaux peuvent avoir été causés par des divisions chroniques, des relations de pouvoir inégales et des écarts de bien-être persistants basés sur des politiques à long terme. Pour offrir une solution durable, la consolidation de la paix environnementale doit comprendre et résoudre les problèmes politiques sous-jacents.



Remettre en question les divisions socioéconomiques et le changement climatique.

Ne pas se demander qui profite et qui est lésé par la consolidation de la paix environnementale peut conduire à une discrimination ethnique, sociale, économique ou sexuelle. En outre, les

conséquences observées et potentielles du changement climatique (sur la disponibilité de l'eau, la sécurité alimentaire et la charge de morbidité, entre autres) peuvent exacerber les conflits sociaux ou entraver la consolidation de la paix.



Être conscient de la malédiction des ressources et des conflits liés à la rareté.

La rareté, l'épuisement des ressources et la dégradation de l'environnement peuvent intensifier l'insécurité socioéconomique ou politique, qui sont des facteurs plus directs de conflit. La rareté peut ne pas conduire à un conflit violent, mais elle peut exacerber les problèmes et les coûts auxquels sont confrontées les personnes touchées, accroître leur désespoir et renforcer l'idée que de nombreuses guerres sont à somme nulle. Des conflits armés peuvent éclater à la suite de plaintes concernant la répartition inégale des bénéfices tirés des ressources naturelles.



Impliquer les communautés locales et autochtones. Lorsque les populations locales ne sont pas consultées sur la conception du projet et les pratiques environnementales, qu'elles ne sont pas indemnisées pour leurs pertes et que leurs objections sont souvent ignorées, la violence peut se déclencher. Les causes sous-jacentes du conflit, l'inégalité politique.

En outre, les professionnels du S&E doivent être conscients de la dynamique suivante lors de la conception et de la mise en œuvre des processus de S&E pour les interventions de consolidation de la paix environnementale :



Dé légitimation de l'État. Lorsque les citoyens considèrent que l'État participe à des actions telles que la

dépolitisation, le déplacement de populations, la discrimination, les conflits ou la destruction de l'environnement, ils peuvent estimer que l'État a perdu de sa légitimité. Il peut sembler que l'influence et la crédibilité des agences gouvernementales se dégradent lorsque les tâches essentielles liées à la consolidation de la paix environnementale sont de plus en plus déléguées à des organisations internationales, des donateurs ou des ONG.



La coopération environnementale peut avoir des effets inattendus.

Tant qu'un ordre politique et économique insoutenable persiste dans les situations post-conflit, la coopération environnementale, qui est considérée comme un moyen d'établir la confiance entre les parties belligérantes, peut compliquer la résolution des défaillances structurelles ou distributives.



Dépolitisation des catastrophes.

La réponse aux catastrophes est généralement un processus hautement politisé, mais il est souvent décrit comme apolitique. La réponse aux catastrophes naturelles implique la gestion de l'information, le suivi, la responsabilité et la protection. Cela est particulièrement évident lorsque des catastrophes surviennent dans des zones touchées par des conflits autoritaires et politiquement polarisés.

Comme illustré dans la boîte à outils, il existe de nombreuses façons de relever les défis et de renforcer le suivi et l'évaluation de la consolidation de la paix environnementale. Le tableau 0.3 met en évidence certaines des stratégies pour relever ces défis. Le chapitre sur les outils explore ces stratégies plus en détail.





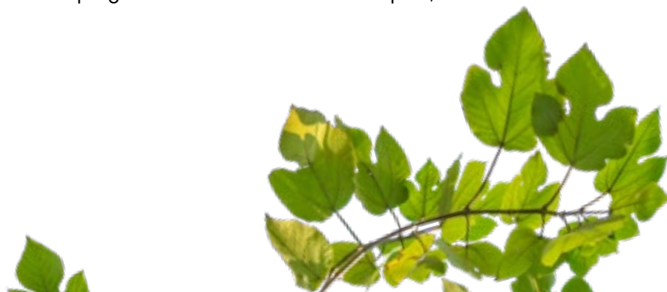
	 ÉLABORATION	 SUIVI	 ÉVALUATION	 APPRENTISSAGE
STRATÉGIES SPÉCIFIQUES POUR LA CONSTRUCTION DE PAIX ENVIRONNEMENTALE	<ul style="list-style-type: none"> Planification des tests de la théorie du changement. Développement de la théorie du changement en contextualisant et en intégrant des données sur les changements environnementaux locaux qui conduisent à l'insécurité et aux conflits. Intégration d'indicateurs environnementaux et de consolidation de la paix. 	<ul style="list-style-type: none"> Des indicateurs qualitatifs et ouverts pour vérifier la théorie du changement. Alerte précoce pour les programmes sensibles aux conflits. Lien entre les échelles de temps pour l'environnement (souvent plus long) et paix/ conflit/ sécurité (souvent à court terme ainsi qu'à plus long terme). 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de récits (qualitatifs) pour évaluer la relation causale entre les améliorations environnementales et les améliorations de la paix. 	<ul style="list-style-type: none"> Concentrez-vous sur l'apprentissage car les théories du changement ont tendance à être sous-développées. Affiner la théorie du changement. Affiner la compréhension du contexte Rapport sur l'amélioration continue des outils d'évaluation du contexte.
STRATÉGIES PARTAGÉES AVEC D'AUTRES PROGRAMMES	<ul style="list-style-type: none"> Théories dynamiques du changement. Méthodes mixtes (indicateurs qualitatifs et quantitatifs). 	<ul style="list-style-type: none"> Approches de sensibilité aux conflits et d'intégration des conflits. 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluations programmatiques. Recherche de contributions. 	<ul style="list-style-type: none"> Affiner la théorie du changement. Affiner la compréhension du contexte. Rapport sur l'amélioration continue des outils d'évaluation du contexte.
COUPE TRANSVERSALE	Le dimensionnement adéquat.			

Tableau 0.3: Stratégies pour aborder les défis associés au suivi et l'évaluation des interventions pour la construction de paix environnementale. Source: ELI.

Note: « Autres programmes » inclut des programmes de construction de la paix, environnementaux et de développement.





Aeby, Michael. 2021. "Building Peace among Monitors? The Monitoring and Implementation of Zimbabwe's Global Political Agreement." *Journal of Southern African Studies* 47(4): 683-702.

Aldinger, Peter, Carl Bruch, & Sofia Yazykova. 2018. "Revisiting Securitization: An Empirical Analysis of Environment and Natural Resource Provisions in United Nations Security Council Resolutions, 1946-2016." In *Routledge Handbook of Environmental Conflict and Peacebuilding*, edited by Ashok Swain & Joakim Öjendal. 143-172.

Baumgartner, Boris. 2016. "Angola: An Oil Dependent Country in Sub-Saharan Africa." *Studia Commercialia Bratislavensia* 9(35) (2016), 233-242. <https://doi.org/10.1515/stcb-2016-0023>

Bayer, Wolfgang, and Ann Waters-Bayer. 2002. *Participatory Monitoring and Evaluation (PM&E) with Pastoralists: A Review of Experiences and Annotated Bibliography*. ETC and GTZ.

Blundell, Arthur G., & Emily E Harwell. 2016. *How Do Peace Agreements Treat Natural Resources?* Forest Trends Report Series. 1-10. https://www.forest-trends.org/wp-content/uploads/imported/peace-agreement_natural-resources_for-matted_final_1-19-16-pdf.pdf

Brady, Cynthia, Oliver Agoncillo, Maria Zita Butardo-Toribio, Buenaventura Dolom, & Casimiro V. Olvida. 2015. "Improving Natural Resource Governance and Building Peace and Stability in Mindanao, Philippines." In *Livelihoods, Natural Resources, and Post-Conflict Peacebuilding*, edited by Young, Helen, & Lisa Goldman.

Brest, Paul. 2010. "The Power of Theories of Change." *Stanford Social Innovation Review* 8(2):47-51.

Bruch, Carl, David Jensen, & Monica Emma. 2022. "Defining Environmental Peacebuilding." In *Routledge Handbook of Environmental Security*, edited by Richard A. Matthew, Evgenia Nizkorodov & Crystal Murphy Routledge, 9-25.

Bruch, Carl, David Jensen, Mikiyasu Nakayama, & Jon Unruh. 2019. "The Changing Nature of Conflict, Peacebuilding, and Environmental Cooperation." *Environmental Law Reporter* 49(2):10134-10154.

Bruch, Carl, Carroll Muffett, & Sandra S. Nichols (eds.). 2016. *Governance, Natural Resources, and Post-Conflict Peacebuilding*.

Burt, Murray, & Bilha Joy Keiru. 2014. "Community Water Development: Experiences from the Democratic Republic of the Congo, Afghanistan, and Liberia." In *Water and Post-Conflict Peacebuilding*, edited by Erika Weinthal, Jessica Troell, & Mikiyasu Nakayama.

Carius, Alexander. *Environmental Peacebuilding: Conditions for Success*. Woodrow Wilson International Center for Scholars. 1-30, 2007. <https://www.wilsoncenter.org/sites/default/files/media/documents/publication/CariusEP12.pdf>

Cavill, Sue, & Mu Sohail. 2007. "Increasing Strategic Accountability: A Framework for International NGOs." *Development in Practice* 17(2): 231-248.

Chambers, Josephine M., Kate Massarella, & Robert Fletcher. 2022. "The Right to Fail? Problematizing Failure Discourse in International Conservation." *World Development* 150:105723.

Clayton, Govinda, Mason, Simon J.A., Sticher, Valerie & Wiehler, Claudia. 2019. "Ceasefires in intra-state peace processes." *CSS Analyses in Security Policy* 252.

Colletta, Nat J., Markus Kostner, & Ingo Wiederhofer. 1996. *Case Studies in War-to-Peace Transition: The Demobilization and Reintegration of Ex-combatants in Ethiopia, Namibia, and Uganda*. Vol. 331.

Conca, Ken, & Geoffrey D. Dabelko (eds.). 2002. *Environmental Peacemaking*. Woodrow Wilson Center Press.

Conca, Ken, & Jennifer Wallace. 2012. "Environment and Peacebuilding in War-Torn Societies: Lessons from the UN Environment Programme's Experience with Post-Conflict Assessment." In *Assessing and Restoring Natural Resources in Post-Conflict Peacebuilding*, edited by David Jensen & Steve Lonergan, 63-84.

Crawford, Paul, & Paul Bryce. 2003. "Project Monitoring and Evaluation: A Method for Enhancing the Efficiency and Effectiveness of Aid Project Implementation." *International Journal of Project Management* 21(5): 363-373.

Dresse, Anaïs, Itay Fischhendler, Jonas Nielsen Østergaard, & Dimitrios Zikos. 2019. "Environmental peacebuilding: Towards a theoretical framework" *Cooperation and Conflict* 54(1): 99–119. <https://doi.org/10.1177/0010836718808331>

Galtung, Johan. 1964. "An Editorial." *Journal of Peace Research* 1(1):1-4.

Gleick, Peter H. 2019. "Water as a Weapon and Casualty of Conflict: Freshwater and International Humanitarian Law." *Water Resources Management* 33(5): 1737-1751.

GEF IEO (Global Environment Facility Independent Evaluation Office). 2020. *Evaluation of GEF Support in Fragile and Conflict-Affected Situations*. GEF/E/C.59/01.

Global Witness. 2014. "Definition of a Conflict Resource." <http://www.eprpinformation.org/wp-content/uploads/Definition-of-Conflict-Resources.pdf>

Hug, Alexander, & Simon J.A. Mason. 2022. "Ceasefire Monitoring and Verification Technology." *Policy Perspectives* 10(2):1-4.

Ide, Tobias. 2020. "The Dark Side of Environmental Peacebuilding." *World Development* 127(104777):1-20.

Ide, Tobias, Carl Bruch, Alexander Carius, Ken Conca, Geoffrey Dabelko, Richard Matthew, & Erika Weinthal. 2021. "The Past and Future(s) of Environmental Peacebuilding." *International Affairs* 97(1):1–16. <https://doi.org/10.1093/ia/iiaa177>

Institute for Economics and Peace. 2020. *Positive Peace Report 2020: Analysing the Factors that Sustain Peace*.

Jensen, David. 2012. "Evaluating the Impact of UNEP's Post-Conflict Environmental Assessments." In *Assessing and Restoring Natural Resources in Post-Conflict Peacebuilding*, edited by David Jensen & Steven Lonergan, 17-62.

Kakabadse, Yolanda, Jorge Caillaux, & Juan Dumas. 2016. "The Peru and Ecuador Peace Park: One Decade after the Peace Settlement." In *Governance, Natural Resources, and Post-Conflict Peacebuilding*, edited by Carl Bruch, Carroll Muffett, & Sandra S. Nichols.

Karuru, Njeri, & Louise Yeung. 2016. "Integrating Gender into Post-conflict Natural Resource Management." In *Governance, Natural Resources, and Post-Conflict Peacebuilding*, edited by Carl Bruch, Carroll Muffett, & Sandra S. Nichols.

Kingma, Kees. 1997. "Post-war Demobilization and the Reintegration of Ex-combatants into Civilian Life." *After the War is Over What Comes Next: Promoting Democracy, Human*



Rights, and Reintegration in Post-Conflict Societies, Conference. USAID, Centre for Development Information Evaluation.

Knight, Jane. 2001. "Monitoring the Quality and Progress of Internationalization." *Journal of Studies in International Education* 5(3):228-243.

Kumar, D. Suresh, & K. Palanisami. 2021. "Monitoring, Evaluation and Learning Mechanism: Issues, Challenges and Policies for Scaling-up for Impacts in Asia." In *Scaling-up Solutions for Farmers: Technology, Partnerships and Convergence* edited by Suhas P. Wani, K.V. Raju, & Tapas Bhattacharyya.

Lujala, Päivi, & Siri Aas Rustad (eds.). 2012. *High-Value Natural Resources and Post-Conflict Peacebuilding*.

Masdar, Noor Muafiza Hj. 2015. "The Practices of Upward Accountability in the Malaysian NGO." *Procedia Economics and Finance* 31:152-160.

Mason, Simon J.A., & Matthias Sigfried. 2013. "Confidence Building Measures (CBMs) in Peace Processes." In *Managing Peace Processes: Process Related Questions. A Handbook for AU Practitioners*, Volume 1; African Union and the Centre for Humanitarian Dialogue, 57-77.





Mason, Simon, Jonas Augusto, & Alexander Hug. 2022. "Ceasefire Monitoring and Verification Technology." *CSS Policy Perspectives* 10.2.

McCandless, Erin. 2012. "Peace Dividends and Beyond: Contributions of Administrative and Social Services to Peacebuilding." *United Nations Thematic Review for the Peacebuilding Support Office*.

Mehyar, Munqueth, Nader Al Khateeb, Gidon Bromberg, & Elizabeth Koch-Ya'ari. 2014. "Transboundary Cooperation in the Lower Jordan River Basin." In *Water and Post-Conflict Peacebuilding*, edited by Erika Weinthal, Jessica Troell, & Mikiyasu Nakayama.

Nanthikesan, Suppiramaniam, & Juha I. Uitto. 2012. "Evaluating Post-Conflict Assistance." In *Assessing and Restoring Natural Resources in Post-conflict Peacebuilding*, edited by David Jensen & Stephen Lonergan.

Narayan, Deepa. 1995. *The Contribution of People's Participation: Evidence from 121 Rural Water Supply Projects*.

Nejmeh, Brian A., & Bernard Vicary. 2009. "Lessons Learned about Design, Monitoring and Evaluation Process

Definition and Information Management for International Development Programmes." *Knowledge Management for Development Journal* 5(2):143-159.

Nichols, Sandra S., & Mishkat Al Moumin. 2016. "The Role of Environmental Law in Post-Conflict Peacebuilding." In *Governance, Natural Resources, and Post-Conflict Peacebuilding*, edited by Carl Bruch, Carroll Muffett, & Sandra S. Nichols.

Pandey, Prem C., & Laxmi K. Sharma. 2021. *Advances in Remote Sensing for Natural Resource Monitoring*. John Wiley & Sons.

Peters, Katie. 2019. *Disaster Risk Reduction in Conflict Contexts: The State of the Evidence*. ODI, GIZ and Federal Ministry for Economic Cooperation and Development. <https://cdn.odi.org/media/documents/12691.pdf>

Richmond, B. 1993. "Systems Thinking: Critical Thinking Skills for the 1990s and Beyond." *System Dynamics Review* 9(2):113-133.

Ross, Michael L. 2015. "What Have We Learned about the Resource Curse?" *Annual Review of Political Science* 18: 239-259.

Rustad, Siri Aas, & Helga Malmin Binningsbo. 2012. "A Price Worth Fighting For? Natural Resources and Conflict Recurrence." *Journal of Peace Research* 49(4): 531-546.

Senge, Peter. 1990. *The Fifth Discipline, the Art and Practice of the Learning Organization*.

Shimoyachi-Yuzawa, Nao. 2011. "Linking Demining to Post-Conflict Peacebuilding: A Case Study of Cambodia." In *Harnessing Natural Resources for Peacebuilding: Lessons from U.S. and Japanese Assistance*, edited by Carl Bruch, Mikiyasu Nakayama, & Ilona Coyle, 199-215.

Simister, Nigel. 2018. "Accountability." Intra. <https://www.intrac.org/wpcms/wp-content/uploads/2019/05/Accountability.pdf>

Sowers, Jeannie L., Erika Weinthal, & Neda Zawahri. 2017. "Targeting Environmental Infrastructures, International Law, and Civilians in the New Middle Eastern Wars." *Security Dialogue* 48(5): 410-430.

Sweeney, L. B., & J.D. Sterman. 2000. "Bathtub Dynamics: Initial Results of a Systems Thinking Inventory." *System Dynamics Review* 16(4): 249-286.

Taplin, Dana H., & Heléne Clarke. 2012. *Theory of Change Basics: A Primer on Theory of Change*.



Tignino, Mara. 2016. "Water During and after Armed Conflicts: What Protection in International Law?" *Brill Research Perspectives in International Water Law* 1(4): 1-111.

UN DPA (United Nations Department of Political Affairs) & UNEP (United Nations Environment Programme). 2015. *Natural Resources and Conflict: A Guide for Mediation Practitioners*. UN DPA and UNEP. https://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/NRCMediation_UNDPAU-NEP2015_0.pdf

UNEP (United Nations Environment Programme). 2009. *From Conflict to Peacebuilding: The Role of Natural Resources and the Environment*. UNEP. <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/7867>

UNEP (United Nations Environment Programme). 2019. *The Case for a Digital Ecosystem for the Environment: Bringing Together Data, Algorithms and Insights for Sustainable Development*. Discussion Paper No. 5. UNEP. <https://un-spbf.org/wp-content/uploads/2019/03/Digital-Ecosystem-final-2.pdf>

UNEP (United Nations Environment Programme) & UNDP (United Nations Development Programme). 2013. *The Role of Natural Resources in Disarmament, Demobilization and Reintegration: Addressing Risks and Seizing Opportunities*. UNEP and UNDP. <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/14218>

UNEP (United Nations Environment Programme), United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women (UN Women), United Nations Peacebuilding Support Office (UN PBSO), & UNDP (United Nations Development Programme). 2013. *Women and Natural Resources: Unlocking the Peace Building Potential*. UNEP, UN Women, UN PBSO, and UNDP. <https://wedocs.unep.org/20.500.11822/8373>

UNGA (United Nations General Assembly). 2015. *Transforming Our World: The 2030 Agenda for Sustainable Development*. A/RES/70/1. 21 October.

UNITAR (United Nations Institute for Training and Research). 2020. *Using Earth Observation and GIS for the Monitoring and Evaluation of Development Projects*. Geneva: UNITAR. <https://unitar.org/about/news-stories/news/using-earth-observation-and-gis-monitoring-and-evaluation-development-projects>

Unruh, Jon, & Mourad Shalaby. 2012. "A Volatile Interaction between Peacebuilding Priorities: Road Infrastructure (Re)Construction and Land Rights in Afghanistan." *Progress in Development Studies* 12(1):47-61.

UNSG (United Nations Secretary-General). 2009. Report of the Secretary-General on Peacebuilding in the Immediate Aftermath of Conflict. A/63/881-S/2009/304. June 11. www.unrol.org/files/pbf_090611_sg.pdf

UNSG (United Nations Secretary-General). 2010. Progress Report of the Secretary-General on Peacebuilding in the Immediate Aftermath of Conflict. A/64/866-S/2010/386. July 16 (reissued on August 19 for technical reasons).

UNSG (United Nations Secretary-General). 2012. Peacebuilding in the Aftermath of Conflict: Report of the Secretary-General. A/67/499-S/2012/746. October 8.

van Noordwijk, Meine, Sara Namirembe, & Beira Leimona. 2017. "Monitoring for Performance-Based PES: Contract Compliance, Learning and Trust Building." In *Co-investment in Ecosystem Services: Global Lessons from Payment and Incentive Schemes*, edited by Sara Namirembe, Beira Leimona, Meira van Noordwijk, & P. Minang.

von Bertalanffy, Ludwig. 1968. *General System Theory: Foundations, Development, Applications*. George Braziller.

Walden, Vivien. 2014. *A Quick Guide to Monitoring, Evaluation, Accountability and Learning in Fragile Contexts*.

Walters, J. Todd. 2015. "A Peace Park in the Balkans: Cross-Border Cooperation and Livelihood Creation through Coordinated Environmental Conservation." In *Livelihoods*,



Natural Resources, and Post-Conflict Peacebuilding, edited by Helen Young & Lisa Goldman.

Westrik, Carol. 2015. "Transboundary Protected Areas: Opportunities and Challenges." In *Livelihoods, Natural Resources, and Post-Conflict Peacebuilding*, edited by Helen Young & Lisa Goldman.

Wongtschowski, Mariana, Lisanne Oonk, & Remco Mur. 2016. *Monitoring and Evaluation for Accountability and Learning*.

Yoboué, Koffi K. Michel. 2016. "Stopping the Plunder of Natural Resources to Provide for a Sustainable Peace in Côte d'Ivoire." In *Governance, Natural Resources, and Post-Conflict Peacebuilding*, edited by Carl Bruch, Carroll Muffett, & Sandra S. Nichols.

Young, Helen, & Lisa Goldman. 2015. "Managing Natural Resources for Livelihoods: Supporting Post-conflict Communities." In *Livelihoods, Natural Resources, and Post-Conflict Peacebuilding*, edited by Young, Helen, & Lisa Goldman, 25-36.

Zeppenfeld, Leanne. 2020. *Facing Failures: A Framework for Understanding and Identifying Failure in International Development*. M.Sc. thesis. Wageningen University. <https://edepot.wur.nl/532874>

